



AÉCSP

Association des étudiants
des cycles supérieurs
de Polytechnique

PLAN DE TRAVAIL TRIENNAL 2022-2025



RASSEMBLER REPRÉSENTER REDONNER RÉALISER

PRÉSENTATION

Tous les trois ans, l'Association des étudiants aux cycles supérieurs de Polytechnique (AÉCSP) établit un **plan de travail triennal** dans le but de proposer des orientations prioritaires pour l'association pour les trois années suivantes et ainsi assurer une certaine pérennité dans les actions de l'association. Ce document présente donc les cinq orientations principales retenues par le Comité de coordination 2021-2022 pour guider l'association pour les trois années à venir. Il se veut une base sur laquelle les prochains Comités de coordination pourront se référer pour élaborer leur plan d'action annuel dans un esprit de continuité et de résultats à long terme. Toutefois, ce plan de travail triennal ne constitue pas une obligation absolue pour les prochains Comités de coordination qui pourront, selon leurs envies et leur bon jugement, en adapter certains aspects.

Rédigé par le Comité de coordination 2021-2022 :

Laura Ahunon, Présidence

Camille Pillot, Secrétariat Général

Lauren de Chambure, Trésorerie

Gaël Reynal, Vice-présidence à l'éducation

Guillaume Ortiz, Coordination aux services et au développement durable

Clémentine Leseq, Coordination aux affaires externes

Cat-Thy Dang, Coordination aux affaires internes

Fiona Milano, Coordination aux communications

Table des orientations

Orientation 1 : Rapprocher la communauté étudiante de l'AÉCSP

Axe 1 : Diversifier l'offre et la participation à la vie étudiante

Objectif 1 : Diversifier et publiciser davantage les différents domaines d'implication possibles

Objectif 2 : Inclure les multiples communautés et leurs enjeux à la vie étudiante de l'association

Objectif 3 : Encourager les étudiants à contribuer à la construction de la vie étudiante

Axe 2 : Vulgariser l'association à la communauté

Objectif 1 : Vulgariser les mandats de l'association

Objectif 2 : Vulgariser les instances de l'association

Objectif 3 : Mettre en avant les impliqués de l'AÉCSP

Orientation 2 : Développement durable

Axe 1 : Intégrer le développement durable dans les pratiques de l'association

Objectif 1 : Réduire l'impact environnemental des activités de l'AÉCSP

Objectif 2 : S'assurer de la responsabilisation sociale et environnementale de l'Association et de ses partenaires et fournisseurs

Objectif 3 : Intégrer le développement durable dans les revendications de l'Association, notamment auprès de l'administration

Axe 2 : Maintenir et développer une offre adaptée de services de qualité

Objectif 1 : S'assurer du maintien et du développement d'offres de services favorisant la bonne santé des étudiantes et étudiants.

Objectif 2 : S'assurer du maintien et du développement d'offres de services alimentaires de qualité à la communauté étudiante.

Objectif 3 : S'assurer de la pérennité des services proposés par l'Association et ses partenaires et de leur adéquation avec les besoins de la communauté étudiante des cycles supérieurs.

Axe 3 : Sensibiliser la communauté de Polytechnique aux enjeux de développement durable

Objectif 1 : Proposer des activités mettant en valeur les problématiques et solutions liées au développement durable

Objectif 2 : Communiquer sur les actions en lien avec le développement durable des acteurs de Polytechnique

Objectif 3 : Partager du contenu de sensibilisation sur divers enjeux environnementaux, sociaux et économiques

Objectif 4 : Offrir des espaces d'expression aux membres concernant des enjeux de développement durable

Orientation 3 : Représenter et défendre les étudiants auprès de Polytechnique

Axe 1 : Affirmer l'AÉCSP comme un acteur important de Polytechnique

Objectif 1 : Créer et renforcer le lien entre la communauté de l'AÉCSP et la Fondation et Alumnis

Objectif 2 : Œuvrer pour la présence de représentants légitimes et convenablement outillés sur toutes les instances de Polytechnique.

Objectif 3 : Maintenir et approfondir les relations entre l'AÉCSP et les acteurs de Polytechnique

Axe 2 : Accompagner les étudiants dans leur parcours académique et professionnel

Objectif 1 : Accompagner les étudiants sur le plan administratif

Objectif 2 : Accompagner les étudiants sur le plan financier et social

Objectif 3 : Accompagner les étudiants sur le plan professionnel

Objectif 4 : Accompagner les étudiants sur le plan de la formation

Orientation 4 : Assurer la pérennité et le bon fonctionnement de l'association

Axe 1 : Gestion pérenne

Objectif 1 : Travailler sur la modernisation de l'association en prenant en compte les nouvelles méthodes de travail afin d'améliorer la gestion quotidienne

Objectif 2 : Réfléchir sur l'utilisation du surplus monétaire de l'AÉCSP afin qu'il soit utilisé en adéquation avec les missions et les valeurs de l'association.

Objectif 3 : Réfléchir à la pérennité et au statut des employés de l'association ainsi que s'assurer de la pérennité de leur suivi

Objectif 4 : S'assurer de la mise à jour de la documentation officielle de l'association afin de refléter davantage les réalités actuelles de l'association

Objectif 5 : Développer l'appui du Comité de Coordination sur le Conseil des Gouverneurs

Axe 2 : Démocratie

Objectif 1 : Accroître la transparence de l'Association envers ses membres

Objectif 2 : Utiliser plus souvent le référendum lors de décisions importantes nécessitant la consultation de la communauté étudiante

Objectif 3 : Réfléchir à l'envoi des représentants étudiants sur les instances et en particulier sur les instances non usuelles.

Axe 3 : Recrutement et valorisation de l'implication

Objectif 1 : Travailler avec Polytechnique afin d'augmenter la reconnaissance de l'implication étudiante par l'école

Objectif 2 : Améliorer la valorisation de l'implication au sein de l'association

Objectif 3 : Améliorer l'accessibilité de l'association, pour encourager la communauté à s'impliquer

Axe 4 : Recréer une expertise postpandémie

Objectif 1 : Recréer les expertises de l'organisation d'événements sur campus

Objectif 2 : Accompagner les comités dans leur reprise d'activité et de mandat

Orientation 5 : Ancrer l'ÂÉCSP dans un contexte sociopolitique vivant

Axe 1 : Développer le discours sociopolitique de l'Association

Objectif 1 : Mettre en place un cahier de positions

Objectif 2 : Affirmer l'Association et ses membres comme des acteurs citoyens

Objectif 3 : Porter et supporter des initiatives au sein de Polytechnique, de Montréal, voire du Québec

Objectif 4 : Maintenir et développer des liens entre l'Association et des organismes ou acteurs externes possédant une expertise pertinente

Axe 2 : Renforcer les liens entre l'UEQ et l'Association

Objectif 1 : Renforcer les liens entre l'UEQ et l'ÂÉCSP

Objectif 2 : Développer un lien entre l'UEQ et les membres de l'ÂÉCSP

Axe 3 : Développer la culture inter-associative de l'Association

Objectif 1 : Créer un lien de confiance entre l'Association et les autres associations étudiantes québécoises

Objectif 2 : S'investir activement dans des projets inter-associatifs

Objectif 3 : Maintenir et développer le lien entre l'AEP et l'AÉCSP

Liste des acronymes utilisés

- ADD : Assemblée de Direction des Départements
- AÉCSHEC : Association des Étudiants des Cycles Supérieurs de HEC
- AÉCSPP : Association des Étudiants aux Cycles Supérieurs de Polytechnique
- AEP : Association des Étudiants de Polytechnique
- AG : Assemblée Générale
- AGA : Assemblée Générale Annuelle
- AGE : Assemblée Générale Exceptionnelle
- AMF : Autorité des Marchés Financiers
- ASaP : Association des Services Alimentaires de Polytechnique
- ASEQ : Alliance pour la Santé Étudiante au Québec
- ASHEE : Assurance Santé et Hospitalisation des Étudiants Étrangers
- BAIP : Bureau d'Appui et d'Innovation Pédagogique
- BCAPG : Bureau Canadien d'Accréditation des Programmes en Génie
- BDD : Bureau de Développement Durable
- BIPCV : Bureau d'Intervention et de Prévention des Conflits et de la Violence
- B&C : Beignes et Cafés
- CA : Conseil d'Administration
- CAE : Conseil d'Administration Exceptionnel
- CAHC : Conseil d'Administration Huis Clos
- CAR : Conseil d'Administration Régulier
- CE : Comité exécutif
- CEAVE : Comité de l'Évaluation, de l'Amélioration et de la Valorisation de l'Enseignement
 - CEM : Commission des études mixtes
 - CEG : Comités d'Étudiants en Génie (de l'AEP)

- CEPSUM : Centre d'Éducation Physique et des Sports de l'Université de Montréal
- CERCLE : Carrefour d'Excellence pour la Réalisation Concertée de Logement Etudiant
 - CESUP : Commission des Etudes SUPérieures
 - CLEE : Comité de Liaison Etudiants Entreprises
 - CoCo : Comité de coordination
 - CODDEP : Comité de Développement Durable de l'École Polytechnique
 - CONSAC : Conseil Académique
 - CONSED : Conseil à l'Éducation
 - CP : Comité de Programme
 - CPES : Coordonnateurs de Programme d'Études Supérieures
 - CR : Compte-Rendu
 - CREM : Coalition Régionale Etudiante de Montréal
 - CSCP : Centre de Santé et de Consultation Psychologique (de l'UdeM)
 - CTS : Comité de Travail Spécifique
 - DAAEE : Direction des Affaires Académiques et de l'Expérience Etudiante
 - DAR : Direction de l'Administration et des Ressources
 - DD : Développement Durable
 - DEI : Direction des Etudes de l'Ingénieur
 - DES : Direction des Etudes Supérieures
 - DIY : Do It Yourself
 - DRI : Direction de la Recherche
 - EDI : Équité Diversité et Inclusion
 - ÉTS : École Technologique Supérieure
 - FAÉCUM : Fédération des Associations Étudiantes du Campus de l'Université de Montréal
 - FÉDAC : Front Étudiant D'Action Climatique

- FID : Fonds pour des Initiatives Durables
- FIO : Frais Institutionnels Obligatoires
- GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
- ISMÉES : Initiative en Santé Mentale Étudiante en Enseignement Supérieur
- MAFS : Montants d'Aide Financière Suggérés
- ODJ : Ordre du Jour
- PEQ : Programme de l'Expérience Québécoise
- PME : Programme Mieux-Etre
- PV : Procès-Verbal
- RG : Règlements Généraux
- RO : Rapports d'officiers
- RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises
- SENSÉ : Solution Etudiante Nationale pour un Scrutin Équitable
- SEP : Service aux Étudiants de Polytechnique
- SI : Service Informatique
- SSE : Service Stages et Emplois
- UDD : Unité du Développement Durable (UdeM)
- UdeM : Université de Montréal
- UEQ : Union des Etudiants du Québec
- UTILE : Unité de Travail pour l'Implantation de Logement Etudiant
- VACS : Violences à caractère sexuel

Orientation 1 : Rapprocher la communauté étudiante de l'AECS

Contexte de l'orientation :

La communauté étudiante aux cycles supérieurs possède une très grande diversité (d'âge, d'origine, de programmes), qui rend plus difficile la mise en place d'un "esprit de cohorte" comme au premier cycle. Les étudiants évoluent souvent en groupes communautaires ce qui a pour conséquence de fragmenter la communauté. La place de l'AECS en tant qu'association étudiante est de rassembler ces étudiants de tous les horizons et d'aider à forger cet esprit de corps.

Malheureusement, l'association apparaît aujourd'hui pour une immense majorité des étudiants comme une entité trop lointaine et abstraite, dans laquelle ils ont du mal à s'identifier, se projeter, s'investir. Si l'AECS veut pouvoir rassembler sa communauté, il faut d'abord que l'association apparaisse plus claire, légitime et utile à ses membres.

Cette orientation vise à mettre en avant l'association auprès de la communauté pour la rendre plus attractive. Elle s'attaque aussi à l'enjeu de la participation de la communauté à la vie étudiante : en tirant profit de la diversité d'intérêts de notre communauté, nous espérons faire des étudiants les moteurs de la vie étudiante.

Axe 1 : Diversifier l'offre et la participation à la vie étudiante

Contexte de l'axe :

L'AECS a pour vitrine principale ses activités étudiantes de type événements, organisés par le pôle événementiel. Mais pour diversifier les sollicitations, il serait intéressant d'ouvrir plus d'initiatives aux étudiants, et de les impliquer dans des réflexions concrètes.

Objectif 1 : Diversifier et publiciser davantage les différents domaines d'implication possibles

La vie étudiante ne se limite pas aux événements sociaux/culturels/sportifs proposés par l'AECS, les étudiants devraient avoir l'opportunité de s'impliquer sur des sujets sérieux et variés qui les intéressent. Ainsi, les possibilités d'implication à l'AECS sont nombreuses et devraient davantage être mises en avant, car si l'événementiel de type loisir attire beaucoup d'étudiants (français notamment), elle peut ne pas faire l'unanimité pour d'autres communautés à la recherche d'une implication plus académique. Ainsi, on compte parmi les sujets d'implication possibles

: le développement durable, le développement de partenariats, l'organisation d'événements de réseautage, les questions académiques, etc.

Des actions possibles pour diffuser plus largement ces différentes possibilités d'implication sont présentées ci-dessous :

- Avertir la communauté des actions de l'association et des possibilités d'implication associées lors des événements
- Faire des campagnes de recrutement au sein des pôles / comités de travail régulièrement par des publications / appels à la communauté
- Avertir les étudiants lors de la formation de comités de travail spécifiques
- Présenter chaque pôle et comité lors des accueils de début de session

Objectif 2 : Inclure les multiples communautés et leurs enjeux à la vie étudiante de l'association

L'AÉCSP est l'Association qui représente l'intégralité de la communauté aux cycles supérieurs, une communauté qui possède une diversité extrêmement importante, tant d'un point de vue de l'âge, de l'origine, de la situation sociale, de l'état de santé ou encore de la religion. Dès lors, il semble primordial de prendre en considération toutes ces diversités et de les prendre en compte dans les actions menées par l'Association. Cela passe par une réflexion systématique sur les besoins et attentes de chaque pan de notre communauté. En particulier, l'Association doit veiller à ne pas exclure certaines communautés de la vie étudiante.

Si un des défis majeurs de l'AÉCSP est d'atteindre sa population non-francophone, il ne s'agit pas de la seule communauté à atteindre. Les parents étudiants représentent notamment une population importante aux cycles supérieurs - on note que l'âge moyen de la population est de près de 30 ans - et ces derniers ont des besoins et problématiques spécifiques. Enfin, comme toute communauté, l'AÉCSP se compose de minorités visibles et invisibles telles que des étudiantes et étudiants en situation de handicap, des membres issus de la diversité sexuelle ou encore des membres de la communauté autochtone, qu'il est nécessaire d'inclure dans les réflexions de l'Association.

Actions suggérées :

- Veiller à inclure la communauté anglophone dans les activités de l'Association (ex : activités à la foi en français et en anglais, traduction systématique des communications)
- Mettre en place et réfléchir à la faisabilité de la mise en place de processus aidant les étudiants parents à s'impliquer ou à participer à la vie étudiante (ex : prise en charge de la garde des enfants lors de la participation à des

activités, bourse d'implication pour les étudiants parents (actuellement mis en place à l'UdeM par la FAECUM), tarifs enfants pour les activités qui s'y prêtent, voire avec l'AECSHEC et la FAECUM si des places pourraient être utilisées par nos étudiants dans leurs garderies respectives, etc)

NB : les étudiants internationaux ne sont pas autorisés à garder des enfants

- Proposer des groupes ou espaces de paroles pour discuter des enjeux pouvant être rencontrés par certaines minorités, d'où pourraient émerger des initiatives.
- S'assurer qu'un choix végétarien est proposé aux événements et instances avec de la nourriture et s'assurer de clarifier le statut des aliments proposés (ex : pâtisseries contenant de la gélatine de porc)
- Être transparent sur les modalités des événements, afin que les membres aient toutes les informations pertinentes quant à l'accessibilité des activités sans avoir à en faire la demande (ex : activités difficiles d'accès pour certaines situations de handicap)
- Assurer une veille des avis de l'UEQ sur les problématiques d'EDI et veiller à la révision ou l'établissement de politiques de Polytechnique si nécessaire.
- Appuyer des projets d'aménagements sur le campus favorisant l'inclusion (ex : garderie officielle, salle d'allaitement, toilettes non genrées, salle de méditation ouverte à toutes les confessions).
- Travailler avec l'administration pour obtenir des statistiques des populations particulières de l'AECS

Objectif 3 : Encourager les étudiants à contribuer à la construction de la vie étudiante

Les initiatives venant de la communauté étudiante sont trop peu nombreuses, notamment par manque de connaissance et / ou de ressources. Elles devraient être davantage encouragées.

Actions suggérées :

- Mettre en valeur le FID (Fonds d'initiative durable) dédié aux projets concernant le développement durable ;
- Mise en place d'un cahier de suggestions dans le salon étudiant (pour des activités ou des projets plus large) ou un autre moyen de proposer une initiative ;
- Création d'un bureau des parents-étudiants.
- Mise en valeur sur nos réseaux des projets étudiants commandités par l'AECS

Axe 2 : Vulgariser l'association à la communauté

Contexte de l'axe :

Actuellement, l'association est vue par les étudiants comme lointaine et obscure. D'après un sondage de la communauté réalisé par le CTS Recrutement et Indemnisation à l'hiver 2022, 40% de la communauté ignore que l'association joue un rôle à Polytechnique dans d'autres domaines que l'événementiel, et environ 30% connaît son implication à l'externe. Cette méconnaissance des mandats et actions de l'association est particulièrement dommageable tant pour la communauté qui passe à côté d'une grande partie des ressources mise à sa disposition par l'association, mais aussi pour l'AÉCSP elle-même qui subit directement le manque d'intérêt des membres qui se manifeste par de nombreux postes vacants.

Il s'agit donc de rendre l'association accessible, visible et attrayante pour la communauté. C'est un travail de longue haleine qui commence par le fait de s'assurer que les étudiants aux cycles supérieurs connaissent réellement les missions de leur association.

Objectif 1 : Vulgariser les mandats de l'association

Que ce soit au travers de son implication à l'externe, de son rôle dans la formation académique, de son lien avec Polytechnique en général et bien sûr au travers des événements proposés à la communauté étudiante, l'AÉCSP se donne de très nombreux mandats. Afin que la communauté comprenne véritablement les actions de son association, il est important que tous puissent consulter et comprendre ces mandats.

L'objectif est à la fois un objectif de transparence envers les membres (par exemple par la connaissance des positions prises par l'AÉCSP dans divers domaines), mais aussi un objectif de visibilité : certains mandats pourraient très probablement susciter l'attrait de nouveaux impliqués.

Actions suggérées :

- Transmettre à la communauté les positions de l'association
- Publiciser les groupes de travail formés par l'AÉCSP et inviter les membres à les rejoindre
- S'appuyer sur le site web pour rendre visibles les mandats et projets en cours et à venir

Objectif 2 : Vulgariser les instances de l'association

Conseil d'Administration, Assemblée Générale, Comité de Coordination, Comité Exécutif, Conseil à l'Éducation, toutes ces instances de l'association sont complètement obscures pour la quasi-totalité de la communauté, ce qui renvoie une image de l'AÉCSP comme une structure très complexe et inabordable (que ne facilite pas l'utilisation des très nombreux acronymes). Il est pourtant important que les organes de l'association soient connus de tous, pour les mêmes raisons d'attrait et de transparence que précédemment. Cependant, il ne suffira pas de tous les nommer d'un trait. Il s'agit de les rendre simples et accessibles pour une communauté qui ne connaît pas grand-chose de son association étudiante. Plus que de transmettre, il s'agit de vulgariser les instances de l'association.

L'objectif est de donner une idée claire à la communauté de ce que fait chaque organe, qui en fait actuellement partie et comment les contacter, sans tomber dans l'excès inverse d'un listing de nos différentes instances qui s'avèrerait inefficace.

Actions suggérées :

- S'appuyer sur le site internet pour mettre en avant les instances de l'association via leurs pages dédiées
- Avertir la communauté des décisions prises par l'association lors des assemblées du conseil d'administration, du comité de coordination ou encore de l'assemblée générale
- Mener une campagne de communication sur les réseaux s'étalant sur plusieurs jours afin de présenter lesdites instances
- Outiller les membres de ces instances pour en parler de façon claire et promouvoir ces instances lors des événements de rentrée.
- Publiciser les décisions importantes prises lors de ces instances (CA et Consed)
- Améliorer l'accessibilité des AG de l'Association (ex : un ordre du jour sous forme d'infographie, déroulé moins formel, autre)
- Donner des ressources suffisantes au comité électoral afin que ce dernier puisse être créatif et ambitieux dans sa communication auprès des membres lors des changements de mandats (ex : anciennement étaient réalisés des soupers multiculturels au sein de Polytechnique pour jaser au passage de l'asso)
- Mettre à jour le calendrier sur le site web indiquant les prochaines instances ouvertes aux membres de l'AÉCSP

Objectif 3 : Mettre en avant les impliqués de l'AÉCSP

Afin de renforcer les liens entre la communauté et l'association, il est important que les étudiants puissent mettre un visage et un nom sur un poste. Les représentants des étudiants sont en effet eux-mêmes des étudiants comme les autres qui doivent

pouvoir être perçus comme accessibles et proches de la communauté. Cette réflexion doit se faire à tous les niveaux d'implication : il s'agit de rendre les impliqués visibles et de faire en sorte que la communauté se sente à l'aise de venir leur parler.

Actions suggérées :

- Présenter les officiers lors des événements de rentrée
- Implémenter sur le site internet une page relative à chaque pôle de bénévoles, au Conseil à l'Éducation et au CA
- Outiller les impliqués de l'association pour les rendre actifs sur les réseaux (par des postes, des réponses à des questions, etc)
- Investir dans des vêtements d'association afin que les impliqués soient facilement reconnaissables lors des événements ou au quotidien, par la communauté

Orientation 2 : Développement durable

Contexte de l'orientation :

Le développement durable est, par définition, une façon de pérenniser l'AÉCSP et ses actions. Ces thématiques mobilisent largement la communauté étudiante et poussent l'Association à agir dans une direction citoyenne à la fois valorisante et bénéfique, tant pour l'Association elle-même que l'école et la communauté étudiante. Cette orientation est d'autant plus importante que le plus récent rapport du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) présente une situation très alarmante qui laisserait tout juste 3 ans à nos sociétés pour agir dans le bon sens et rester en dessous de la barre du +1.5°C.

Il est important de noter qu'au-delà des problématiques environnementales, le développement durable inclut des considérations socio-économiques qui doivent pousser l'AÉCSP à chercher à améliorer les conditions de vie des étudiantes et étudiants qu'elle représente. Notamment, il est important que l'Association veille à l'amélioration, ou au minimum au maintien, de la qualité des services que l'AÉCSP et ses différents partenaires proposent à la communauté.

Axe 1 : Intégrer le développement durable dans les pratiques de l'association

Contexte de l'axe :

Le premier levier que l'Association possède pour intégrer le développement durable parmi ses enjeux et avancer en ce sens est de s'assurer qu'il s'intègre directement dans ses pratiques et son mode de gestion. Derrière cette affirmation se cachent de nombreuses dimensions, tant celles relevant des actions que fait concrètement l'AÉCSP pour réduire ses propres impacts environnementaux que celles ayant trait à ses attentes vis-à-vis de ses partenaires.

Par ailleurs, l'Association a pour vocation de représenter les étudiantes et étudiants aux instances de l'École et discute activement avec ses partenaires fournissant un ou des services à cette même population. Dès lors que le développement durable est un enjeu important pour l'Association, il est de son devoir de s'assurer que cette sensibilité transparaisse dans les échanges et attentes que porte l'AÉCSP envers ses différents interlocuteurs. Ainsi, l'importance des enjeux environnementaux et socio-économiques doit se retrouver dans le choix des fournisseurs de l'Association, dans le travail d'amélioration continue qu'elle fait avec ses partenaires mais également dans ses interactions avec Polytechnique. L'École

tient en effet ici un rôle tout particulier et défendre les valeurs du développement durable auprès d'elle est un enjeu important. Il s'agit non seulement de s'assurer que l'École évolue dans une direction proche des valeurs de sa communauté mais aussi d'entretenir des relations saines avec l'administration et favorables aux collaborations entre les parties afin d'améliorer l'impact des initiatives de chacune d'entre elles.

Objectif 1 : Réduire l'impact environnemental des activités de l'AÉCSP

Avant de pouvoir inciter ses partenaires à améliorer leurs impacts environnementaux et de les encourager à adopter des méthodes éthiques et durables, il semble nécessaire de travailler sur ce qui est au plus proche de l'Association, à savoir elle-même. Améliorer les pratiques de l'Association répond à plusieurs objectifs : non seulement cela a un effet direct et concret sur nos émissions, mais cela place aussi l'Association comme acteur d'un changement positif. L'acquisition de bonnes pratiques donne davantage de poids à nos exigences en termes de développement durable auprès de nos partenaires mais permet également d'adopter les bons réflexes et de développer une expertise sur laquelle ceux-ci pourront s'appuyer.

Actions suggérées :

- Veiller à ce que les impacts environnementaux de l'Association soient identifiés et conscientisés par ses impliqués.
- Réaliser une veille du plan d'action environnemental 2020-2024 et s'assurer que ce dernier soit connu par ses responsables.
- Rédiger un plan d'action environnemental 2024-2028, voire un plan d'action en développement durable

Objectif 2 : S'assurer de la responsabilisation sociale et environnementale de l'Association et de ses partenaires et fournisseurs

L'AÉCSP travaille pour sa communauté et la représente auprès de nombreuses instances et partenaires. Dès lors, l'Association a le devoir de porter la voix des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs, et cela passe par l'utilisation de cette influence pour encourager nos partenaires à développer leurs bonnes pratiques en développement durable.

Sa présence aux conseils d'administration de Coopoly ou de l'Association des Services alimentaires de Polytechnique (ASaP) donne un pouvoir décisionnel à l'AÉCSP et l'opportunité de partager ses préoccupations auprès des différents décideurs clés pour ces services essentiels à la communauté polytechnicienne.

Le statut et la taille de l'AECSPP permettent également la recherche de partenariats en dehors de l'École afin d'améliorer l'étendue des services offerts à la communauté étudiante avec des avantages variables. Il existe une opportunité importante pour l'Association d'être acteur de changement, soit en s'orientant vers la création de partenariats avec des organismes ayant à cœur leurs responsabilités sociales et environnementales, soit en demandant à ses partenaires et futurs partenaires des efforts de transparence et des actions pour améliorer leur durabilité.

Actions suggérées :

- S'assurer de réaliser des partenariats avec des entreprises ayant à cœur la responsabilité sociétale de leur entreprise (RSE)
- Réaliser des partenariats avec des acteurs et entreprises agissant dans le sens du développement durable
- Investir dans ou commanditer des projets sous la condition qu'ils prennent en considération les enjeux de développement durable
- S'assurer de demander des commandites à des organismes responsables.

Objectif 3 : Intégrer le développement durable dans les revendications de l'Association, notamment auprès de l'administration

Si l'AECSPP n'a pas directement les ressources pour réaliser des recherches, avis ou rapports dans le domaine du développement durable, elle est cependant membre de plusieurs organisations qui lui permettent de développer une certaine expertise et d'avoir des recommandations pertinentes à faire valoir auprès de l'administration afin d'améliorer la durabilité de Polytechnique et la situation de ses membres. Par exemple, l'AECSPP est membre de l'Union Etudiante du Québec (UEQ) qui publie des avis sur des thématiques diverses telles que l'impact environnemental des universités (2021) ou encore de l'Unité de Travail pour l'Implantation de Logement Étudiant (UTILE) qui publie des rapports d'enquêtes tels que celui sur l'enquête PHARE 2021 concernant le besoin de logement étudiant.

Forte de ces expertises, l'AECSPP possède une vision thématique détaillée et argumentée des besoins de sa communauté. Par ailleurs, des avis tels que ceux de l'UEQ mettent l'accent sur l'importance des sujets environnementaux et socio-économiques et du rôle qu'ont à y jouer les universités. Dès lors, il est du devoir de l'Association de faire au mieux pour répondre aux besoins de sa communauté et de communiquer avec l'École pour veiller à ce qu'elle s'impose des objectifs ambitieux et réalistes répondant convenablement aux problématiques. Cela passe entre autres par la communication de ces enjeux aux différents acteurs de Polytechnique et en particulier à l'administration. Les relations privilégiées que possède l'AECSPP avec le Service aux Étudiants de Polytechnique (SEP) ou le Bureau d'Intervention et de

Prévention des Conflits et de la Violence (BIPCV), les sièges réservés à l'Association aux différents conseils et instances tels que les sièges au Comité d'Orientation en Développement Durable de l'École Polytechnique (CODDEP) ou au Conseil Académique (CONSAC) sont autant d'opportunité pour l'Association de communiquer et de faire valoir les besoins de sa communauté ainsi que ses valeurs de développement durable.

Actions suggérées :

- Faire une veille des recommandations des organismes dont l'AÉCSP est membre ou avec qui l'Association collabore (ex : UEQ, Oxfam, UTILE)
- Porter les revendications des avis de l'UEQ sur l'impact environnemental des universités (2021) auprès des instances de Polytechnique
- Adopter des revendications pour les élections provinciales et/ou fédérales, notamment en ralliant des initiatives telles que la Coalition Régionale Etudiante de Montréal (CREM)
- Veiller à avoir un représentant de l'AÉCSP sur les instances ou comités liés aux enjeux de développement durable (notamment le Bureau du Développement Durable (BDD) et le CODDEP)
- S'assurer que Polytechnique se dote des politiques nécessaires pour veiller à la considération des enjeux socioéconomiques divers de la communauté aux cycles supérieurs (ex : politique encadrant les droits et ressources dont disposent les étudiants parents, politique encadrant le soutien apporté aux étudiantes et étudiants en situation de handicap)
- S'assurer que les enjeux de développement durable soient correctement considérés dans les projets d'amélioration et d'agrandissement du campus (environnementaux comme sociaux : isolation, éclairages peu gourmands, présence de salles aménagées pour les besoins de communautés minoritaires, etc)
- Se coordonner avec l'AEP dès l'été pour potentiellement demander une levée de cours pour la grève du climat ayant lieu chaque année au début de la session d'automne (mi-septembre).

Axe 2 : Maintenir et développer une offre adaptée de services de qualité

Contexte de l'axe :

Au-delà de s'assurer que ses activités, instances et procédures sont responsables et accessibles, l'AÉCSP doit veiller à ce que les services offerts à ses membres le soient également, à la fois en termes environnementaux que socio-économiques. L'Association a à cœur la santé et le bien-être de sa communauté et offre à ce titre,

directement ou par le biais de partenaires internes ou externes à Polytechnique, des services alimentaires et des services en santé, à la fois physique et mentale. L'objectif est d'offrir des services de qualité, inclusifs et adaptés à sa population, tout en mettant en application ses valeurs de solidarité, notamment envers ses membres les plus vulnérables.

Objectif 1 : S'assurer du maintien et du développement d'offres de services favorisant la bonne santé des étudiantes et étudiants.

Il est à noter qu'à Polytechnique, divers acteurs fournissent des services à la communauté. En particulier, concernant la santé mentale et le bien-être de cette dernière, Polytechnique offre un service de psychologie directement au sein de l'établissement. Ce service n'est cependant pas en capacité de répondre à la totalité de la demande et certaines personnes ont de la difficulté à se sentir à l'aise dans un processus interne à l'établissement pour parler de leurs problématiques. Il convient donc de chercher à établir et pérenniser un service alternatif ou à bonifier celui-ci, afin qu'il puisse répondre aux besoins spécifiques des membres de l'Association. Actuellement, l'AÉCSP fournit à travers l'Alliance en Santé Étudiante du Québec (ASEQ) une assurance collective en santé et santé dentaire pour les membres éligibles y cotisant, ainsi que le Programme Mieux-Être (PME) ouvert à l'intégralité de la population étudiante de Polytechnique. L'AÉCSP a également intérêt à lier des relations avec les acteurs internes tels que Station Poly ou encore le Bureau d'Intervention et de Prévention des Conflits et de la Violence (BIPCV), qui ont pour mission de prévenir et aider les étudiantes et étudiants en difficulté sur certaines problématiques. L'Initiative en Santé Mentale Étudiante en Enseignement Supérieur (ISMÉES) ou encore le Centre de Santé et de Consultation Psychologique (CSCP) de l'Université de Montréal (UdeM) peuvent également être des ressources pertinentes en santé et santé mentale à considérer et diffuser auprès de la communauté étudiante des cycles supérieurs.

Actions suggérées :

- Discuter avec l'AEP et l'administration de la possibilité de conserver le PME sans la subvention du gouvernement reçue jusqu'en 2022 (piste d'une entente tripartite pour l'inclure dans les Frais institutionnels obligatoire (FIO), comme à la FAECUM, discuter avec l'ASEQ de la façon dont les autres universités assurent la mise en place du service)
- Discuter de l'inclusion du service en santé mentale dans l'assurance santé de l'ASEQ (nouveau service dont le lancement est prévu pour 2022 par l'ASEQ)
- Assurer une veille annuelle de la qualité des services de l'ASEQ
- S'assurer de suivre la progression des demandes réalisées par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en décembre 2021, défendre le droit des associations

de proposer une assurance collective à leurs étudiantes et étudiants - qui en ont besoin - et mettre en place des changements pertinents, le cas échéant.

- Organiser des événements de sensibilisation avec Station Poly
- Collaborer avec le BIPCV et les appuyer dans l'obtention de ressources nécessaires au bon accompagnement des étudiantes et étudiants
- Se doter d'un plan d'action en santé mentale à plus longue échéance qu'une année universitaire (contrairement au Plan d'action santé mentale 21-22)
- Communiquer adéquatement sur les ressources en bien être déjà disponibles aux membres (CSCP, abonnement au CEPSUM, gratuité de la plateforme Down Dog, autre)
- Réfléchir avec les différents acteurs de Polytechnique ayant à cœur le bien-être de la communauté (SEP, AEP, Station Poly notamment) à la possibilité de réaliser une semaine du bien-être institutionnelle ou de mieux se coordonner avec les leurs
- Suivre et collaborer aux travaux de l'ISMÉES, notamment sur la construction d'un site internet recensant les ressources en santé mentale au Québec

Objectif 2 : S'assurer du maintien et du développement d'offres de services alimentaires de qualité à la communauté étudiante.

Les services alimentaires proposés aux membres méritent également une attention toute particulière. En effet, il s'agit d'un service extrêmement utilisé par les étudiantes et étudiants, il est parfois difficile de concilier accessibilité financière et service responsable, de qualité et respectueux de l'environnement et de la communauté étudiante. Maintenir un service pertinent au sein de Polytechnique peut donc être un enjeu. L'AÉCSP a cependant tout intérêt à œuvrer pour une pérennisation et une bonification d'un service interne permettant à ses membres une alimentation saine, service actuellement assuré par l'ASaP depuis 2019. Considérant cependant la vulnérabilité financière d'une partie de sa population, divers projets pourraient être mis en place par l'Association afin d'améliorer l'accessibilité à ce service ou du moins à une alimentation de qualité. Plusieurs voies pourraient être empruntées à cet effet, en partenariat avec les services alimentaires de l'établissement, la banque alimentaire de l'UdeM ou encore des entreprises externes œuvrant dans le domaine de l'alimentation durable, comme la mise en place de bons alimentaires, la création d'un service de paniers alimentaires à moindre coût ou encore l'ouverture d'une banque alimentaire interne à Polytechnique.

Actions suggérées :

- Représenter la communauté aux cycles supérieurs sur le conseil d'administration de l'ASaP et veiller à son intégration du développement durable dans ses pratiques (respect de l'environnement, création d'emplois

étudiants et Équité Diversité et Inclusion (EDI) notamment) ainsi qu'à sa pérennité

- Veiller à la pérennité de l'ASaP, organisation encore très jeune, dont les processus sont en cours de construction et au sein de laquelle des problèmes - notamment de gouvernance - ont déjà été soulevés.

NB : La disparition de l'ASaP ne mènera pas à une suppression définitive de services alimentaires à Polytechnique mais ses ambitions et valeurs en font un acteur précieux, avec lequel l'Association peut mieux échanger que s'il s'agissait d'un organisme privé à but lucratif.

- Étudier la faisabilité de la mise en place de tickets repas avec l'ASaP pour les étudiantes et étudiants les plus vulnérables financièrement, attribués par le SEP (tickets existants actuellement sous le nom de "Bons Matos" pour des remerciements d'implication).
- Étudier la faisabilité et la pertinence d'un frigo communautaire (projet entamé par l'AEP, peut être pris comme référence l'université de Sherbrooke et à HEC)
- Étudier avec l'AEP la faisabilité de la mise en place d'un service de paniers de fruits et légumes à faible coût (en partenariat potentiel avec Moisson Montréal, Mission Salto, les Fermes Lufa ou encore SecondLife)

Objectif 3 : S'assurer de la pérennité des services proposés par l'Association et ses partenaires et de leur adéquation avec les besoins de la communauté étudiante des cycles supérieurs.

L'ÉCSP et ses partenaires proposent à la communauté étudiante des cycles supérieurs une multitude d'autres services, que ce soient des services liés au parcours académique, telle la photo de graduation, des services de vie étudiante, tels que l'accès à un salon étudiant ou encore des partenariats avec des entreprises diverses. L'Association se doit donc de prendre soin de ces partenariats et services, d'être présente aux instances auxquelles elle a l'opportunité d'assister et de redéfinir régulièrement les services pour qu'ils soient en adéquation avec les besoins des membres.

Actions suggérées :

- Mettre en place un sondage annuel de la satisfaction de la communauté étudiante sur les services
- Discuter annuellement avec les partenaires de l'utilisation des services par la communauté
- Organiser des événements avec les partenaires (notamment stands à la rentrée ou présence en Beignes et café (B&C) si pertinent)
- Représenter la communauté aux cycles supérieurs sur le conseil d'administration de Coopoly

- Assurer un lien avec l'AEP concernant le conseil d'administration du CEPSUM (l'AEP et l'AÉCSP possèdent un siège conjoint sur le CEPSUM)
- Assurer un lien entre l'AÉCSP et le SEP.

Axe 3 : Sensibiliser la communauté de Polytechnique aux enjeux de développement durable

Contexte de l'axe :

Au-delà d'agir en tant que représentante, l'AÉCSP est également un acteur qui a le pouvoir de redonner à ses membres. En particulier, elle a le pouvoir de s'ancrer dans une démarche citoyenne en sensibilisant sa communauté sur les enjeux et problématiques du développement durable mais aussi en leur fournissant un support et des outils pour agir, chacun à leur échelle. Ce point est d'autant plus important que les étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs font pleinement partie de l'AÉCSP. Diminuer l'impact de l'Association et améliorer sa durabilité passe donc aussi par la diminution de l'impact environnemental de ses membres et l'augmentation de leur implication vis à vis des problématiques du développement durable.

Cette sensibilisation peut passer par différents vecteurs : l'organisation d'événements et d'activités, le partage d'initiatives d'actions concrètes au sein de Polytechnique, ou encore le partage d'informations telles que celles recensées par le GIEC. En sensibilisant ainsi ses membres, l'AÉCSP souhaite avant tout les rendre eux-mêmes acteurs au sein de ces enjeux et doit ainsi s'assurer d'être à l'écoute de sa communauté, à la fois pour mieux la représenter mais aussi pour permettre à celle-ci de s'exprimer et de participer elle-même aux avancées de l'Association et de ses membres.

Objectif 1 : Proposer des activités mettant en valeur les problématiques et solutions liées au développement durable

En 2019, l'AÉCSP avait choisi de tester une structure pour l'association qui contenait un pôle développement durable. Ce pôle était chargé d'organiser des événements et de créer du contenu de communication en lien avec le développement durable. Si la pertinence d'un tel pôle institutionnalisé a depuis été remise en question, il reste primordial que l'Association garde en tête l'importance de ces actions. En particulier, l'organisation d'événements tels que des ateliers Do It Yourself (DIY) ou encore des conférences données par des acteurs extérieurs tels qu'Oxfam est une dynamique à conserver. En 2021, une quinzaine du développement durable avait été également mise en place par l'AÉCSP - permettant de relier la communauté sur ces problématiques - et pourrait être une voie intéressante d'événements récurrents à avoir en tête, voire à institutionnaliser au niveau de

Polytechnique, comme peut l'être par exemple la semaine de la diversité. Dans tous les cas, il semble important de tisser des liens entre l'AECS et les autres acteurs de Polytechnique tels que PolySphère, PolyCarbone ou encore le Bureau du Développement Durable (BDD), pour réfléchir à la mise en place d'événements conjoints.

Actions suggérées :

- Organiser une quinzaine du développement durable récurrente. Une collaboration pourrait être envisagée avec les associations de la Montagne puisqu'en 2022 une collaboration entre notamment la FAECUM, des associations de HEC et PolySphère a mis en place une douzaine du développement durable avec une volonté apparente d'en faire un événement récurrent.
- Mettre en place des événements en lien avec Oxfam (conférences, ateliers de réflexion, autre)
- Collaborer avec PolySphère et PolyCarbone pour des événements tels que le Défi Végé
- Mettre en place des événements Do It Yourself (DIY) orientés développement durable.
- Réfléchir à la possibilité de mettre en place des débats politiques sur la thématique du développement durable (en partenariat avec les associations de la Montagne par exemple)
- S'associer à PolyTri en début de session pour expliquer/rappeler aux nouveaux étudiants comment fonctionne le tri au Québec (notamment pour les étudiants internationaux)

Objectif 2 : Communiquer sur les actions en lien avec le développement durable des acteurs de Polytechnique

Les acteurs de Polytechnique impliqués sur les enjeux de développement durable n'œuvrent pas que dans le domaine de l'événementiel mais peuvent - et devraient - agir ensemble pour faire de Polytechnique un organisme plus durable. Leurs actions individuelles ou collectives devraient ainsi être mises en avant au sein de la communauté afin non seulement d'informer mais également de sensibiliser et créer une dynamique émulative sur le sujet du développement durable. Ainsi, pourraient être partagées à la communauté des avancées au niveau institutionnel, des initiatives portées par l'écosystème de Polytechnique ou encore des actions externes supportées par celui-ci. À noter par ailleurs que communiquer sur les actions portées par Polytechnique et ses acteurs affecte significativement la pertinence et l'intérêt de ces dernières, puisque cela donne du sens et une raison d'être aux engagements pris,

comme par exemple le ralliement de l'AÉCSP au Front Étudiant D'Action Climatique (FÉDAC), en 2022.

Actions suggérées :

- Partager à la communauté les positions de l'AÉCSP sur les thématiques de développement durable (cahier de position et réseaux sociaux)
- Tenir informée la communauté des avancées sur la politique de développement durable au sein de Polytechnique
- Partager à la communauté les initiatives des autres acteurs de Polytechnique (BDD, Polysphère, Polycarbonate, CODDEP)
- Tenir informée la communauté des campagnes dans lesquelles l'AÉCSP s'implique (ex : campagne du FÉDAC)

Objectif 3 : Partager du contenu de sensibilisation sur divers enjeux environnementaux, sociaux et économiques

Afin de rallier la communauté étudiante aux enjeux du développement durable, d'autres contenus sont cependant plus à même de sensibiliser une population non experte ou déjà sensibilisée. C'est le cas par exemple de contenus vulgarisant des rapports de recherche tels que le rapport du GIEC, de rapports tels que ceux de l'Unité du Développement Durable (UDD) de l'UdeM, ou encore d'initiatives et petits gestes du quotidien pouvant améliorer la durabilité des actions de tout un chacun. En particulier, le plan d'action environnemental 2020-2024 de l'AÉCSP possède plusieurs recommandations autour de la sensibilisation des membres qu'il serait pertinent d'appliquer. Partager des initiatives des membres eux-mêmes sur des enjeux environnementaux, sociaux et économiques, tels que ceux promus par le Fond pour des Initiatives Durables (FID), pourrait également être une voie intéressante.

Actions suggérées :

- Réaliser une veille du plan d'action environnemental de l'Association sur les enjeux de communication
- Partager des infographies de vulgarisation du rapport du GIEC (ex : partage d'infographie de vulgarisateurs tels que BonPote)
- Partager les actions de sensibilisation de l'UEQ ouvertes aux membres

Objectif 4 : Offrir des espaces d'expression aux membres concernant des enjeux de développement durable

Les initiatives des membres jouant sur un ou plusieurs aspects du développement durable sont des initiatives souhaitables et souhaitées. En effet, c'est en ayant des exemples concrets d'implication au sein d'elle-même que la communauté de

Polytechnique peut espérer créer une dynamique responsable et durable. Il est donc important que l'AÉCSP supporte de telles initiatives, en les partageant simplement ou même en les subventionnant, directement ou par le biais du FID. Afin d'impliquer davantage sa population, l'Association doit ainsi mettre en place des espaces d'expression pour les membres, afin qu'ils puissent devenir acteurs au sein de leurs communautés étudiantes et citoyennes. Ainsi, l'Association devrait avoir à cœur d'être transparente sur ses processus et de chercher à recueillir l'avis de ses membres, que ce soit par le biais d'Assemblées générales (AG) ou encore de sondages.

Actions suggérées :

- Appeler la communauté à donner son avis par le biais de sondage, de boîtes à idées ou autre, pouvant être mis en place à l'occasion de campagnes (ex : campagne du FÉDAC) et d'événements (ex : quinzaine du développement durable)
- Offrir un espace de partage pour des initiatives personnelles ou la présentation de projets de recherche (cf plan d'action environnemental)
- Mentionner les enjeux de développement durable et les positions de l'AÉCSP en AG
- Commanditer des projets étudiants, directement ou via le FID
- Apporter un soutien humain et logistique à des bénévoles souhaitant s'investir pour l'AÉCSP dans le domaine du développement durable

Orientation 3 : Représenter et défendre les étudiants auprès de Polytechnique

Contexte de l'orientation :

En tant qu'association étudiante, l'AÉCSP se doit de représenter ses membres dans leur contexte d'études, donc auprès de Polytechnique. Cette représentation se fait bien entendu via les instances de Polytechnique, mais aussi par les relations qu'a l'AÉCSP avec les acteurs de l'université. Cependant, quelle que soit la situation, une représentation de qualité passe nécessairement par la reconnaissance de la légitimité et la pertinence de la personne qui l'exerce. L'AÉCSP doit donc s'affirmer comme un acteur important de Polytechnique.

De plus, il ne suffit pas de défendre les droits des étudiants. En effet, pour nombre d'entre eux, ces droits sont obscurs et donc sous-exploités. Une bonne représentation des étudiants s'accompagne donc aussi d'un accompagnement des étudiants tout au long de leur parcours afin de s'assurer qu'ils comprennent leurs droits, leurs devoirs, leurs opportunités et les possibilités d'action qu'ils peuvent entreprendre pour réaliser le parcours le plus épanouissant possible à Polytechnique.

Axe 1 : Affirmer l'AÉCSP comme un acteur important de Polytechnique

Contexte de l'axe :

L'AÉCSP s'inscrit dans un contexte comportant de multiples acteurs issus de Polytechnique. L'association souhaite se démarquer sur trois enjeux principaux qui devraient permettre de renforcer la place qu'elle occupe dans de nombreux processus et donc de la rendre plus légitime et efficace dans sa représentation des étudiants. Ces trois enjeux sont : son lien avec la Fondation et Alumnis, sa présence au sein des instances de Polytechnique et ses relations avec les acteurs de l'école en tant qu'êtres humains (et non comme des acteurs abstraits, anonymes et sans visage).

Objectif 1 : Créer et renforcer le lien entre la communauté de l'AÉCSP et la Fondation et Alumnis

Le premier de ces enjeux concerne la Fondation & Alumnis de Polytechnique. C'est une ressource énorme de Polytechnique, qui fournit de nombreux fonds à l'université aussi bien à travers le financement d'initiatives que d'octroi de bourses aux étudiants (volet "Fondation"). Constituée des diplômés de Polytechnique (aka les *Alumnis*), c'est également une structure solidaire des étudiants de Polytechnique, y compris de

l'AÉCSP. Dans un contexte où les stages, l'emploi, le réseau sont des enjeux préoccupants pour de nombreux étudiants, la Fondation & Alumnis devrait être une ressource majeure pour l'association. Le seul lien formel présentement est le siège de la présidence (comme membre délégué non-votant) sur le Conseil d'Administration. Ce lien actuellement trop faible qui existe entre la Fondation et les étudiants doit donc être renforcé.

Ce renforcement passe par exemple par la participation aux événements organisés par la Fondation & Alumnis, aussi bien par les représentants de l'association que par l'ouverture à d'autres membres. Les Matins Alumnis sont notamment un type d'événement récurrent favorisant le développement de réseau. Une autre idée pourrait être d'inviter les Alumnis à Polytechnique pour partager leur expérience professionnelle, par des conférences, des ateliers de relecture de CV, des simulations d'entretiens d'embauche.

L'objectif est de faire prendre conscience à la communauté et à la Fondation qu'ils font tous partie de la communauté de Polytechnique et que les étudiants d'aujourd'hui sont les alumnis de demain.

Actions suggérées :

- Publiciser et faciliter la participation aux matins Alumnis
- Organiser des activités de développement professionnel dans lesquelles les Alumnis peuvent intervenir et/ou être rencontrés par les étudiants
- Présentation de la fondation par les Alumni en début d'année

Objectif 2 : Œuvrer pour la présence de représentants légitimes et convenablement outillés sur toutes les instances de Polytechnique.

Le deuxième enjeu concerne les instances de Polytechnique. L'AÉCSP possède un siège sur de nombreuses instances très importantes et diversifiées à Polytechnique : CONSAC, CESUP, CODDEP, CVE, CRE, Comités de Programme, sans parler des nombreux comités de travail de Polytechnique sur lesquels un membre représentant l'association est nommé (comités consultatifs de nomination des membres de la direction, groupe sur la politique de la langue française, comités de remise de prix, comités de sélection de bourses, Code-N,...). En particulier, il est important que l'AÉCSP ait son mot à dire sur les comités de révision de règlements/politiques (politique de la langue française, loi de Polytechnique, révision des règlements d'études, etc)

Cette liste bien fournie et pourtant non-exhaustive met en valeur la pluralité des compétences nécessaires pour occuper ces sièges avec sérieux et pertinence : une personne qui est présente seulement pour occuper le siège n'a pas d'intérêt dans

l'instance. Afin d'affirmer l'AÉCSP comme un acteur légitime, pertinent et nécessaire de ces instances, il est indispensable que les personnes qui y siègent soient intéressées d'y siéger et convenablement outillées.

Cela passe d'abord par un processus de sélection adapté. Ensuite une formation des membres susceptibles d'y participer. Entre autres, le Comité de Coordination se doit d'être formé pour ces instances par l'ensemble des acteurs pertinents (ex : avocat, gouverneurs, mandat sortant) et ce dès le début d'un mandat. Il s'agit de connaître les sièges auxquels l'AÉCSP a droit, la position à avoir en occupant ce siège et les enjeux qui sont susceptibles d'être amenés.

Actions suggérées :

- Connaître, s'approprier et revendiquer les sièges revenant à l'AÉCSP sur les instances de Polytechnique
- S'assurer, lors de la création d'instances ou comités, d'y avoir une place au nom de l'AÉCSP (notamment, pas seulement une place à partager avec l'AEP)
- S'assurer du fait que les élus de l'association soient connus des acteurs de Polytechnique au travers des tournées des services, présentations en début de mandat, etc
- S'appuyer sur le Trello de passation pour connaître les enjeux passés des différentes instances
- Anticiper les enjeux à amener sur les différentes instances afin d'établir un échéancier de travail pertinent (ex : les MAFS doivent absolument être traités en Commission de la Recherche avant mi-mars. Cette échéance est connue et doit donc être intégrée dans la charge de travail bien en amont de l'instance.
- Former les représentants de l'association (délégués, officiers, administrateurs) sur les différents règlements de Polytechnique.

Objectif 3 : Maintenir et approfondir les relations entre l'AÉCSP et les acteurs de Polytechnique

Le troisième enjeu est celui des relations avec les acteurs de Polytechnique en tant qu'êtres humains. Depuis quelques mandats, l'AÉCSP a déjà construit des liens relationnels forts avec certaines personnalités importantes de Polytechnique. Ces liens mettent en avant l'association comme un acteur de choix, que l'on va écouter et prendre au sérieux. De plus, de tels liens rendent les hautes sphères de l'administration de Polytechnique beaucoup plus accessibles : lorsqu'on veut une réponse à une question urgente, aller voir la personne concernée directement dans

son bureau avec un grand sourire est bien plus rapide, fructueux et agréable qu'un courriel formel.

Pour toutes ces raisons, les liens avec tous les différents services de Polytechnique que ce soit les directions (générale et fonctionnelles), les services école (ex. SSE, SEP, Registrariat, etc) ou étudiants (ASAP, CooPoly), les associations et syndicats (ASSEP, ACPEP, APEP, AEP) ou encore les départements (CPES, agentes aux dossiers, directeurs), doivent être maintenus et renforcés pour ceux qui existent, ou créés pour ceux qui n'existent pas encore.

Actions suggérées :

- Impliquer l'ensemble du Comité de Coordination dans la tournée des services suivant chaque Beignes & Café
- Aller rencontrer les membres de la communauté non-étudiante de Polytechnique lors des événements organisés par Polytechnique
- S'assurer d'une implication de l'association dans les structures de Polytechnique, même si l'association n'y a pas de siège automatique (ASaP, CooPoly par exemple)

Axe 2 : Accompagner les étudiants dans leur parcours académique et professionnel

Contexte de l'axe :

Représenter et défendre les étudiants auprès de Polytechnique, c'est aussi les informer et les accompagner tout au long de leur parcours. Quel intérêt d'obtenir quelque chose de la part d'une instance si les étudiants n'en ont même pas connaissance et donc ne l'utilisent pas ? L'association a identifié plusieurs volets sur lesquels il semble particulièrement important de mettre en place un accompagnement, mais ne sachant de quoi sera fait le futur, il est important de conserver la philosophie générale de cet axe et d'adapter l'accompagnement aux besoins des étudiants et aux enjeux de la situation dans le présent.

Objectif 1 : Accompagner les étudiants sur le plan administratif

Une grande majorité des problématiques remontées à la Vice-Présidence à l'Éducation provient d'un manque de compréhension des règlements de Polytechnique. L'association doit se donner pour mandat de rendre ces règlements accessibles et clairs pour la communauté, en s'appuyant également sur le Conseil à l'Éducation, qu'elle doit outiller pour pouvoir répondre avec pertinence aux problématiques que les étudiants pourraient faire remonter à leurs délégués.

Actions suggérées :

- Afficher les règlements principaux (liens vers les documents ou résumé desdits règlements) de Polytechnique sur le site web de l'AECS
- Réaliser une affiche "Droits et devoirs des étudiants" pour affichage dans le salon étudiant.
- Intégrer une étude rapide des règlements académiques dans la formation du Conseil à l'Éducation
- Mettre en place un processus de formation continue du Conseil à l'Éducation sur base des problématiques étudiantes rencontrées et des résultats obtenus
- Mettre en place un template de fiches de résumé de problématiques étudiantes afin d'assurer, pour chaque étudiant suivi, une information claire, complète et centralisée.

Objectif 2 : Accompagner les étudiants sur le plan financier et social

La question du financement étudiant est une question centrale en enseignement supérieur, particulièrement aux cycles supérieurs en recherche à Polytechnique, dans lesquels de nombreux étudiants rencontrent des problèmes de financement.

Afin de répondre à cette situation de précarité étudiante, il est nécessaire de collaborer avec le SEP et la DRI afin de publiciser les bourses, tant pour les membres originaires du Québec ou du Canada que de l'International. En effet, les bourses fédérales du CRSNG n'étant pas accessibles à la population étrangère, les opportunités actuelles de bourses pour cette population sont grandement réduites.

Un travail est également à réaliser du côté des directeurs de recherche. Lors de la Commission de la Recherche du 23 février 2022, la Commission fait une recommandation à l'Assemblée de Direction (AdD) d'augmenter les Montants d'Aide Financière Suggérés (MAFS) de 1000\$ en maîtrise et au doctorat afin de compenser l'augmentation du coût de la vie à Montréal. Cette recommandation s'accompagne d'une volonté de collaborer avec l'AECS pour établir un plan à long terme sur l'évolution de ces MAFS. Les MAFS sont les montants qu'il est recommandé aux directeurs de recherche de suivre en termes de rémunération de leurs étudiants. N'étant pas imposés aux directeurs, ces montants sont encore trop peu suivis. Le travail est donc sur deux fronts :

- Celui de la Commission pour aboutir à un accord à long terme pertinent et bénéfique pour les étudiants (concernant le montant des MAFS et leur évolution) ;
- Mais aussi du côté des directeurs de recherche, auprès de qui un travail de sensibilisation à la précarité étudiante doit absolument être effectué.

Enfin, dans le contexte d'entrée en vigueur du Projet de loi 96 régissant l'utilisation de la langue française dans les universités francophones, l'AÉCSP se doit de soutenir sa communauté internationale non-francophone en s'assurant que les actions nécessaires à la bonne intégration de cette communauté dans les parcours académiques de Polytechnique soient identifiées et menées à bien. Ce projet de loi vise en effet à instaurer un certain nombre de mesures comme par exemple l'instauration d'un niveau en français minimal à la sortie de Polytechnique (donc à la graduation). Or, les étudiants internationaux non-francophones (ni à l'entrée, ni à la sortie) sont massivement présents aux cycles supérieurs. Ce niveau de français devient donc un enjeu supplémentaire auquel ils doivent faire face. Or, ils n'en ont pas forcément conscience en arrivant à Polytechnique, il est donc nécessaire de s'assurer qu'ils bénéficient de l'infrastructure adaptée pour l'apprentissage de la langue française.

Actions suggérées :

- Promouvoir les opportunités de bourses en tenant compte de la diversité de la communauté, en s'appuyant sur le SEP et la DRI
- Collaborer avec la DRI pour sensibiliser le corps professoral sur l'importance de financer leurs étudiants en recherche (une recherche de qualité passe par un bon soutien)
- Établir un accord durable et favorable aux étudiants avec la CRE et l'AdD sur l'évolution à long terme des Montants d'Aide Financière Suggérés
- Amener au CONSAC et à l'AdD tous les enjeux de la communauté internationale relatifs à l'usage de la langue française et l'accès à des ressources en anglais, via le groupe de travail conjoint formé à cet effet.
- Créer une page sur le site internet regroupant les informations concernant les aides financières existant à Polytechnique et ailleurs

Objectif 3 : Accompagner les étudiants sur le plan professionnel

Concernant l'accompagnement sur le plan professionnel, le mandat 21-22 de l'association souhaite souligner le manque de mise en avant des opportunités professionnelles pour tous les étudiants aux cycles supérieurs de Polytechnique. Pour remédier à cela, une collaboration étroite avec le SSE est nécessaire pour identifier les enjeux et les solutions qui permettront aux étudiants, non seulement en programmes de cours, mais aussi en recherche, d'avoir accès à des opportunités de stages et d'emplois nombreuses et diversifiées.

Cet accompagnement se traduit aussi par le développement de compétences non-scientifiques, mais tout aussi nécessaires à l'entrée dans la vie active (par exemple la gestion d'équipe, le développement et la valorisation de compétences, la rédaction de CV, etc). Cependant, si l'association peut elle-même agir auprès de ses étudiants pour sonder leurs besoins, leurs volontés, leurs enjeux en termes de professionnalisation,

ce travail doit être mené en parallèle avec celui qui doit, par nature, être réalisé par Polytechnique, au travers du SSE par exemple

Actions suggérées :

- Collaborer avec le SSE pour promouvoir les opportunités de stages et d'emplois à tous les étudiants aux cycles supérieurs (DESS, MP, MR et PhD) (et en particulier s'assurer de conserver un lien avec la personne responsable des cycles supérieurs au SSE)
- Collaborer avec le SSE pour qu'ils obtiennent le mandat d'outiller la communauté étudiante en recherche
- Œuvrer conjointement avec Polytechnique pour la création de CAP pertinents en termes de développement de compétences
- Sonder la communauté pour identifier les besoins étudiants en termes d'accompagnement professionnel (ex : besoin de plus de réseautage)

Objectif 4 : Accompagner les étudiants sur le plan de la formation

Enfin, et car la formation aux cycles supérieurs se doit d'être une formation d'exception, l'accompagnement des étudiants se fait aussi en s'assurant de la qualité de l'enseignement qui leur est donné. L'AÉCSP doit renforcer ses liens avec le BAIP et le CEAVE pour devenir un acteur clé de l'analyse des évaluations de l'enseignement afin de s'assurer que les problématiques étudiantes sont effectivement prises en compte dans le travail de rétroaction fait pour les enseignants à Polytechnique.

Il existe également à Polytechnique un prix spécial nommé prix Meritas, décerné par la communauté étudiante aux enseignants s'étant distingués par l'excellence de leur enseignement. Cependant, le processus permettant de décerner ce prix est actuellement peu viable (se repose sur des votes avec un taux de participation faible, peu de prise en compte des effets de taille de groupe, pas de distinction dans les catégories d'enseignants (professeurs et maîtres d'enseignement, chargés de cours, chargés de laboratoires) aux cycles supérieurs, ...). Ce prix est l'occasion de faire de ces enseignants des exemples en termes de qualité d'enseignement et participe donc au processus d'amélioration de la formation à Polytechnique.

Actions suggérées :

- Poursuivre l'implication de l'association au sein du CEAVE
- Sensibiliser la communauté étudiante et étudiante-enseignante à l'importance des évaluations d'enseignement.
- Réviser le système d'attribution des prix du Gala Meritas pour en conserver la qualité

Orientation 4 : Assurer la pérennité et le bon fonctionnement de l'association

Contexte de l'orientation :

Le bon fonctionnement de l'AÉCSP est assuré par ses bénévoles et dirigeants. Cependant, ces dernières années, des difficultés au niveau du recrutement et de la rétention des impliqués ont été constatées. Un sondage mené auprès des impliqués et de la communauté étudiante à l'hiver 2022 a, par ailleurs, révélé l'importance de la valorisation de l'implication par Polytechnique pour faciliter l'engagement des étudiants aux cycles supérieurs. Il convient donc de travailler sur cet enjeu indispensable au fonctionnement de l'association afin d'en assurer sa pérennité.

Ensuite, l'important taux de renouvellement des impliqués de l'AÉCSP chaque année, principalement dû à la durée des études de maîtrise (2 ans) et à la charge de travail demandée aux dirigeants de l'association, met en péril la pérennité des actions de l'association et son bon fonctionnement. En effet, des connaissances et compétences sont régulièrement perdues au fil des années lors de la passation des mandats mais aussi à cause de postes qui restent vacants. Par ailleurs, la crise du Covid-19 a gelé les activités sur campus pendant presque deux ans, ce qui a conduit à une importante perte d'expertise de l'association. Il convient donc de développer des nouveaux outils et méthodes de gestion afin de s'adapter à cette situation et ainsi permettre le bon fonctionnement de l'association sur le long terme.

Axe 1 : Gestion pérenne

Contexte de l'axe :

Bien qu'étant une association étudiante, l'AÉCSP est tenue d'assurer une bonne gestion de ses activités et présente toutes les caractéristiques d'une organisation complexe et en constante évolution. La dernière décennie, accentuée par la pandémie mondiale de Covid-19, a été marquée par une grande évolution des méthodes de travail et de gestion sans que l'association n'effectue nécessairement tous les changements nécessaires à une bonne continuité des ressources et connaissances.

En conséquence, il est nécessaire de développer des outils permettant cette transition et une bonne transmission aux mandats suivants. Il est aussi important de continuer les saines habitudes de gestion développées par le passé pour assurer un présent et avenir sans encombre aux impliqués.

Outre le capital financier, matériel et technologique de l'AÉCSP, son cœur est constitué d'un capital humain indéniable - employés, impliqués, membres -, dont les

degrés d'implication, connaissances et compétences varient naturellement. Le bon fonctionnement et la pérennité de l'association reposent sur ce capital humain qu'il est important de préserver.

Différents éléments peuvent être associés à la gestion pérenne de l'association étudiante, puisque la mission est très vaste, complexe et couvre plusieurs aspects. Les suivants ont été identifiés comme prioritaires.

Objectif 1 : Travailler sur la modernisation de l'association en prenant en compte les nouvelles méthodes de travail afin d'améliorer la gestion quotidienne

De par les mandats courts des Comités de Coordination, il est parfois difficile d'implémenter des méthodes de gestion pérenne et de faire évoluer les méthodes déjà existantes. Cet objectif vise à remettre à niveau certaines méthodes de gestion via par exemple la numérisation et les sauvegardes régulières, ainsi que par le développement de guides et méthodes de travail plus simples et rapides d'utilisation. Cette amélioration des méthodes de gestion faciliterait le bon fonctionnement quotidien de l'association mais aussi la cohérence des décisions entre les différents mandats grâce à des guides et politiques faciles d'accès et d'utilisation.

Enfin, il convient d'admettre que face au manque de ressources humaines dont souffert régulièrement l'association ces 2 dernières années, il pourrait être pertinent de chercher des expertises externes nous permettant d'aborder plus facilement et sereinement certaines problématiques. L'AÉCSP pourrait à cet effet prendre exemple sur d'autres associations étudiantes comme l'AECS-HEC qui possède au sein de son Conseil d'Administration des alumni démontrant des expertises diverses (avocats, hommes ou femmes d'affaires, comptables, etc...).

Actions suggérées :

- Création de politiques ou guides nécessaires à une bonne gestion et transparence (exemple : politique de placements financiers, guide d'octroi des commandites)
- Tri et numérisation progressive des archives papiers, procédure de sauvegarde des données de comptabilité de l'Association
- Amélioration de la gestion financière de l'association (exemple : utilisation d'AccèsD pour gérer les flux de trésorerie, suivi des placements financiers)
- Pour diverses problématiques (ex. finances, gouvernance, politique, modernisation de l'association) aller chercher de l'expertise ailleurs sous différentes formes
 - Employés (ex. états financiers, archivage, offre/maintenance services informatiques)

- Mentors (ex. Au près de la F&A ?)
- Membres CA experts (ex. Avocat, administration agréé)

Objectif 2 : Réfléchir sur l'utilisation du surplus monétaire de l'AÉCSP afin qu'il soit utilisé en adéquation avec les missions et les valeurs de l'association.

A cause de la pandémie de Covid-19 et de nombreuses années d'excédents budgétaires, l'association a engrangé au fur et à mesure des années des profits qui se sont accumulés et sont aujourd'hui placés dans des placements garantis à moyens termes. En l'absence de nouveau placement, ces sommes seront libérées d'ici 5 ans. L'AÉCSP étant une OBNL, elle n'a pas vocation à conserver ce surplus monétaire et doit le redistribuer aux étudiants conformément à sa vocation. Il est donc important d'entamer une réflexion sur l'utilisation du surplus monétaire de l'AÉCSP afin qu'elle soit en adéquation avec les missions et les valeurs de l'association. Il paraît aussi essentiel que cette utilisation soit prolongée dans le temps pour des projets au service des étudiants.

Actions suggérées :

- Guide d'utilisation du surplus monétaire précisant les conditions d'utilisation de cet argent et sur quelle fenêtre temporelle
- Création d'une liste de grands projets pour les étudiantes et consultation en AG des étudiants pour les classer par priorité

Objectif 3 : Réfléchir à la pérennité et au statut des employés de l'association ainsi que s'assurer de la pérennité de leur suivi

L'AÉCSP emploie depuis 2009 une employée à temps plein pour la réalisation de la comptabilité, pour répondre aux étudiants et pour aider le Comité de Coordination dans la réalisation de certaines tâches. Une absence de suivi régulier de l'employée de l'association a été remarquée sous le mandat 2021-2022 et des difficultés ont été soulevées. Par ailleurs, l'association semble à présent particulièrement dépendre de son adjointe à l'exécutif, présente depuis 2009, qui possède une grande expérience dans l'association. Cette dépendance pourrait nuire à l'association en cas de départ de l'employée, il convient donc de s'assurer qu'un départ potentiel de l'adjointe à l'exécutif de l'association soit facilement faisable sans que l'association ne rencontre de grandes difficultés. Enfin, l'embauche d'employés supplémentaires à temps plein ou partiel, possible grâce aux finances actuelles de l'association, doit être réfléchi en fonction des besoins en ressources humaines de l'association.

Actions suggérées :

- S'assurer d'un suivi annuel de la personne adjointe à l'exécutif (actuellement Simona Botezan) avec une bonne compréhension et répartition de ses tâches ainsi que d'une réévaluation salariale
- Réflexion sur la dépendance actuelle de l'association envers notre adjointe à l'exécutif
- Réflexion sur l'embauche de nouveaux employés (à temps plein ou partiel) en fonction des besoins de l'association
- Création d'une politique ou un guide des ressources humaines pour faciliter leur suivi à chaque mandat

Objectif 4 : S'assurer de la mise à jour de la documentation officielle de l'association afin de refléter davantage les réalités actuelles de l'association

La plupart des règlements et politiques actuellement en vigueur dans l'association ont été rédigés en 2015-2016 et peu d'entre elles ont été révisées depuis leur adoption. Certaines politiques ou règlements ont ainsi semblé au comité de coordination 21-22 présenter des manquements, des incohérences avec le contexte changeant ou encore des incompréhensions. Par ailleurs, peu de nouvelles politiques ont été ajoutées à la documentation de l'association. Il paraît donc important au Comité de Coordination 2021-2022 de mettre à jour la documentation officielle de l'association dans le but principal d'avoir une documentation plus complète et qui reflète davantage les réalités actuelles de l'association afin d'aider les futurs dirigeants en les contraignant le moins possible dans leurs actions.

Actions suggérées :

- Rédaction ou modification de règlements ou politiques (guide d'attribution des commandites pour aider à la prise de décision, règlements généraux si modification de la structure de l'association, politique électorale grâce aux rapports des comités électoraux des années précédentes)
- Mise en place d'une méthodologie de révision des politiques et règlements de l'Association (ex : tous les trois ans, pas toutes en même temps, autre, l'UEQ pourrait aider là-dessus)
- Permettre un suivi et une traçabilité des documents de travail pour faciliter la passation des dossiers

Objectif 5 : Développer l'appui du Comité de Coordination sur le Conseil des Gouverneurs

En avril 2021, les premiers gouverneurs de l'AÉCSP ont été élus lors d'un Conseil d'Administration extraordinaire. Le mandat 2021-2022 a donc été le premier à connaître un conseil des gouverneurs. Cependant, cette assemblée et la présence de gouverneurs dans l'association étant nouvelle, de nombreux enjeux sur les mandats des gouverneurs ont été soulevés et de faibles liens ont été créés entre les gouverneurs et le Comité de Coordination. Les gouverneurs présentent toutefois une source importante d'expérience et de connaissance de l'association et peuvent donc apporter beaucoup aux impliqués. Il semble donc important de développer les relations entre le comité de coordination, le conseil d'administration et les gouverneurs. Il paraît également important de prendre plus facilement appui sur le conseil des gouverneurs pour la réalisation de certains dossiers pour lesquels leur expérience pourrait être pertinente pour la bonne gestion du dossier.

Axe 2 : Démocratie

Contexte de l'axe :

Durant le mandat 2021-2022, les membres du comité de coordination ont à plusieurs reprises identifié lors de prises de décisions des situations pouvant être jugées peu démocratiques. Pour certaines de ces situations, cela s'explique par le manque de politique ou de précédent sur la problématique abordée. Pour d'autres, cela s'explique par le manque de connaissances sur des politiques déjà existantes. Finalement, un certain nombre de ces situations peuvent s'expliquer par le manque de temps disponible face à une situation urgente ou trop énergivore par rapport à nos ressources (consultation générale de la communauté nécessaire par exemple). Cet axe a pour but de mettre en lumière des facettes de l'association qui ont le potentiel de devenir plus démocratiques et d'inciter les prochains comités de coordination à en prendre connaissance pour travailler à leur amélioration.

Objectif 1 : Accroître la transparence de l'Association envers ses membres

La complexité de certaines procédures de l'Association ainsi qu'un manque de communication claire dans certains domaines peut aboutir à une opacité de l'Association, notamment d'un point de vue financier. Afin de lutter contre ce phénomène qui nuit à la confiance et la compréhension de l'Association par ses membres, il nous semble important d'agir pour la transparence de l'Association envers ses membres. Il nous semble aussi essentiel que la communauté soit informée des décisions prises en son nom afin qu'elle y adhère.

Actions suggérées :

- Publication à la communauté après avoir pris une décision ou position qui les concerne directement en leur nom, que ce soit en Conseil d'Administration ou en Assemblée Générale
- Cahier de positions à valider par la communauté
- Publiciser un résumé du budget de l'Association tel que fait à l'AEP
- Mieux communiquer et expliciter les aides financières reçues par les officiers
- Construire une politique ou un guide d'octroi des commandites pour guider les officiers et publiciser les commandites octroyées et refusées afin d'éclairer la communauté (sur le site internet par exemple).
- Traduction des Assemblées Générales en anglais avec l'embauche d'un traducteur en cas de présence d'étudiants anglophones

Objectif 2 : Utiliser plus souvent le référendum lors de décisions importantes nécessitant la consultation de la communauté étudiante

Bien qu'une politique référendaire existe au sein de l'Association, celle-ci semble très peu utilisée par les dirigeants de l'Association et son utilisation est peu connue. Cependant, pour certains sujets impactant directement les étudiants, il semble important d'avoir recours à des référendums afin de recueillir l'opinion de la communauté étudiante. Le comité de coordination 2021-2022 suggère donc de s'appuyer davantage sur cette politique afin de consulter plus régulièrement la communauté sur des enjeux importants et de la modifier si elle ne semble plus en adéquation avec le contexte actuel.

Actions suggérées :

- Prendre connaissance de la politique sur les référendums en début de mandat
- Modifier la politique des référendums si jugé nécessaires pour une meilleure utilisation et compréhension.

Objectif 3 : Réfléchir à l'envoi des représentants étudiants sur les instances et en particulier sur les instances non usuelles.

Certains de nos membres non impliqués à l'AÉCSP peuvent avoir acquis de nombreuses qualités - expérience, connaissances, affinité sur certains sujets - lors de leur parcours à Polytechnique. Cela pourrait leur permettre de nous représenter adéquatement sur certaines instances habituellement 'privilège' des membres du Comité de Coordination. Il semble ainsi pertinent de réfléchir à un processus de nomination des représentants étudiants sur certaines instances de l'association.

Actions suggérées :

- Définir une procédure d'envoi des représentants étudiants sur les instances

Axe 3 : Recrutement et valorisation de l'implication**Contexte de l'axe :**

Le recrutement et la rétention des impliqués sont importants pour le bon fonctionnement de l'association, à la fois pour son attractivité et sa pérennité. Or, les deux enjeux posent problème comme constaté lors des élections post covid, sur les mandats 20-21 et 21-22. Par ailleurs, l'implication étudiante souffre d'un manque de reconnaissance criant par rapport à l'investissement demandé. Il paraît donc important de travailler sur ces enjeux en agissant notamment sur la valorisation de l'implication que ce soit à l'échelle institutionnelle auprès de Polytechnique ou au sein même de l'association. À noter qu'il s'agit ici d'un dossier conséquent, dont le travail ne portera ses fruits qu'à moyen voire long terme.

Objectif 1 : Travailler avec Polytechnique afin d'augmenter la reconnaissance de l'implication étudiante par l'école

Le mandat 21-22 constate qu'actuellement seul le programme Action-Poly existe pour reconnaître l'implication étudiante, et les distinctions offertes sont peu valorisables à cause de leur manque de visibilité, tant dans Polytechnique que sur le marché du travail.

D'autres formes de reconnaissances qui pourraient contribuer à valoriser ces actions sont présentées ci-dessous :

- Reconnaissance de l'implication sur le diplôme ;
- Exemption de frais de scolarité pour les étudiants impliqués (passage aux frais québécois)
- Reconnaissance de la part des directeurs de recherche pour faciliter un aménagement de l'emploi du temps, une réduction des attentes durant la période d'implication ainsi qu'un éventuel prolongement de la durée des études pour rattraper le retard accumulé ;
- Proposer des "crédits" fictifs pour être indiqué à temps plein en étant en réalité à temps partiel sur ses études (exemple de l' AEP où des crédits sont octroyés aux officiers en poste) ;
- Flexibilité sur les durées d'étude

Objectif 2 : Améliorer la valorisation de l'implication au sein de l'association

Les impliqués dévouent un temps et une énergie conséquente au bon fonctionnement de l'association ; des initiatives sont mises en place pour récompenser cette implication, et devraient être poursuivies telles que l'organisation du souper des impliqués à la fin des sessions d'automne et d'hiver ou encore l'accès à des objets représentant l'association comme le hoodie (initiative mandat 21-22, un hoodie commun à tous les impliqués). Le rapport du CTS sur le recrutement et l'indemnisation des officiers rédigé en 2022 apporte des pistes de réflexion et d'actions possibles à mettre en place dans ce sens.

Actions suggérées :

- Réévaluation de l'indemnisation des officiers ;
- Organisation d'activités plus régulières avec l'ensemble des impliqués, avant les rentrées ou en début de session ;
- Favorisation de la rencontre des différents impliqués : locaux de l'association ouverts à tous, dans un contexte qui le permet ; canaux d'échanges informels ; casser l'image de groupe fermé qui peut être renvoyée

Objectif 3 : Améliorer l'accessibilité de l'association, pour encourager la communauté à s'impliquer

Ce qu'est l'Association n'est pas toujours clair aux yeux de la communauté de l'AÉCSP : qui peut s'y impliquer ni comment. Rendre l'association accessible, grâce à ses officiers et ses membres élus, est un premier pas pour la rendre plus attractive.

Actions suggérées :

- En début de chaque session, il y a un accueil des nouveaux étudiants. La présentation de l'association devrait être faite par tous les officiers, pour présenter concrètement son rôle, personnifier l'association auprès des étudiants, et se rendre plus accessibles.
- Rendre les bénévoles et impliqués plus actifs sur les réseaux sociaux : comme pour le point précédent, plutôt que de faire un post générique pour présenter les personnes en poste et personnes ressources, ces personnes pourraient poster avec leur compte personnel (si pas d'enjeu lié à ça) et ainsi se rendre plus accessible à tous, avec un nom, un visage et une personnalité réelle.
- Faire des appels directs à la communauté en cas de besoin d'investissement, dans des événements spécifiques ou sur des comités de travail (voir Orientation 3, Axe 2 : Vulgariser l'association à la communauté)

- Organiser un gala de l'implication pour les cycles supérieurs, tout comme il y a un gala de l'implication de l'AEP (qui compte certes plus de comités, mais qui a un événement officiel pour mettre en valeur l'implication et les initiatives) : trophée du bénévole de l'année, du comité de l'année, de l'événement de l'année, etc.
- Mettre en valeur les comités de l'AÉCSP (déjà fait en partie lors des rentrées, où les comités sont conviés à se présenter).

Axe 4 : Recréer une expertise postpandémie

Contexte de l'axe :

La pandémie de la Covid-19 (qui a éclaté en mars 2020, Hiver 2020) a gelé les activités étudiantes sur campus jusqu'à l'Hiver 2022. Un mandat entier (20-21) n'a donc pas pu mettre en œuvre l'expertise que possédait entre autres le pôle événementiel de l'AÉCSP pour l'organisation des événements sur campus. Si les événements hors campus ont leur lot d'avantages (facilité de mise en œuvre, délais courts, richesse et diversité de l'offre, déresponsabilisation des organisateurs et organisatrices), les événements sur campus sont davantage sécuritaires (dans le cadre des événements festifs avec alcool : ils excluent d'office des personnes extérieures à la communauté de Polytechnique, ils offrent un environnement contrôlé pour la gestion des VACS et des conflits) et offrent un sentiment d'appartenance à Polytechnique aux étudiantes et étudiants. Notons également que ces événements permettent aussi des interactions entre l'administration de l'école et les personnes étudiantes, mais également de briser la barrière entre le baccalauréat et les cycles supérieurs. Dans un objectif de reconquête du campus et de rassemblement des communautés de Polytechnique, il nous semble impératif de souligner l'importance de reprendre des activités étudiantes sur campus, et de les pérenniser.

Objectif 1 : Recréer les expertises de l'organisation d'événements sur campus

Comme expliqué plus haut, organiser des événements sur le campus est complexe mais nécessaire (inclusion, sentiment d'appartenance, sécurité).

Actions suggérées :

- Mettre l'emphase en début de session lors de la semaine de rentrée (automne et hiver) pour que les arrivants prennent leurs marques sur le campus, et pour accroître le sentiment d'appartenance
- Écrire des guides (step-by-step ou checklist) pour l'organisation des événements selon leur type (réseautage avec des intervenants extérieurs, 5@7 juste entre étudiants, événements avec consommation d'alcool, etc) : des documents officiels

existent déjà pour guider, mais un guide qui consigne les personnes clefs, les astuces etc resterait utile et aidant

- Conserver l'expertise des événements hybrides (ex : réseautage distancié peut permettre à des entreprises à l'autre bout du Québec/du monde de venir),
- Recréer/poursuivre le lien avec les services de l'école qui agissent en alliés (SDI, sûreté)

Objectif 2 : Accompagner les comités dans leur reprise d'activité et de mandat

La reprise postpandémie est difficile pour l'AÉCSP, mais également pour ses comités : activités très limitées, visibilité et communications difficiles auprès des étudiantes et étudiants, manque d'impliqué.e.s. D'autre part, il faut noter que les comités n'ont pas changé d'exécutif entre 2020 et 2022, mais que celui-ci va changer intégralement à partir du mandat 2022-2023. Il semble donc particulièrement important de veiller à la reprise de leurs activités, leur bonne gestion et leur pérennité, entre 2022 et 2025.

Actions suggérées :

- Former la présidence et la trésorerie des comités à la bonne gestion, et insister sur la pérennisation de leurs activités (NB : il y a un équilibre à trouver, ne pas entrer dans la micro-gestion des comités)
- Faire une rencontre a minima 2 fois par session avec les comités (présidence, trésorerie si nécessaire)
- Affirmer notre soutien aux comités à travers ces rencontres, ou les appuyer lorsqu'ils en ont besoin : réseaux sociaux pour partager leurs initiatives, événements, recrutement

NB : ces actions sont des tâches courantes de la coordination aux affaires internes, mais elles peuvent être appuyées par d'autres membres du Comité de Coordination ; et surtout elles ne sont pas à négliger sur cette période de reprise des activités des comités (pour ceux qui ont été inactifs entre 2020 et 2022 tout particulièrement)

Orientation 5 : Ancrer l'AÉCSP dans un contexte sociopolitique vivant

Contexte de l'orientation :

Étant une petite association avec des ressources humaines limitées (temps partiel des exécutants, peu de comités et une unique employée), l'AÉCSP a depuis plusieurs années du mal à s'intégrer dans l'écosystème du mouvement étudiant. Elle ne possède d'ailleurs pas, à l'heure actuelle, de cahier de positions officiel, outils pourtant primordiaux pour une multitude d'enjeux, à la fois de pérennité de l'Association, de cohérence décisionnelle et de pertinence politique. Par ailleurs, puisqu'elle représente une population composée à 70% d'étudiantes et étudiants internationaux, ses représentants sont en grande partie internationaux et donc peu familiers avec les réglementations québécoises et le contexte sociopolitique du Québec. Il en résulte que, pour l'AÉCSP, développer un discours sociopolitique et des liens avec les acteurs du mouvement étudiant québécois est un défi et un enjeu important. Un développement à l'externe de l'Association lui permettrait non seulement de mieux appréhender son propre écosystème mais aussi de s'entourer de ressources externes pertinentes pour l'aider à mieux évoluer au sein de celui-ci. Il est à noter que cette volonté de développement à l'externe doit s'accompagner d'une révision du budget alloué à la représentation externe de l'Association. En effet, ces dernières années l'Association ne se donnait pas systématiquement les moyens et ressources financières nécessaires, devenant donc son propre obstacle. Puisque les budgets sont le plus souvent réalisés en s'appuyant sur ceux des années précédentes, un point d'attention est nécessaire concernant cette volonté d'ancrer l'AÉCSP au sein du mouvement étudiant québécois.

Axe 1 : Développer le discours sociopolitique de l'Association

Contexte de l'axe :

Afin de représenter au mieux ses membres, l'AÉCSP doit se doter de positions afin de développer son discours politique. En effet, l'AÉCSP est régulièrement appelée à s'exprimer sur des enjeux divers, que ce soit au niveau de l'administration de Polytechnique, auprès d'autres associations étudiantes, de médias ou encore d'acteurs et personnalités politiques, avec parfois des délais extrêmement courts. À titre d'exemple, on pourra citer les thématiques des Violences À Caractère Sexuel (VACS), d'Équité Diversité et Inclusion (EDI), de développement durable ou encore de mode de financement des universités. L'Association doit donc se doter de lignes directrices claires, permettant non seulement à ses portes paroles de s'exprimer, de le faire de

façon réactive, mais surtout de le faire de façon plus légitime, au nom de leur communauté et pas seulement en leur nom propre.

Objectif 1 : Mettre en place un cahier de positions

Malgré les difficultés évoquées précédemment, l'AÉCSP a pris plusieurs positions depuis sa création afin de défendre et représenter ses membres mais également pour les ancrer dans une démarche citoyenne. Cependant, faute d'un outil institutionnel pour recenser ces positions, de réels enjeux de passation et de cohérence décisionnelle entre les mandats viennent se poser et l'Association subit le manque d'un tel outil qui pourrait l'aider à s'affirmer, prendre des décisions et armer son discours. La création d'un tel outil pourrait donc être le point de départ d'un développement à l'externe de l'Association. Par ailleurs, un cahier de positions est un outil généralisé au sein des organisations telles que l'AÉCSP afin de communiquer de façon transparente à la fois à ses membres et aux acteurs sociopolitiques avec lesquels elle peut entrer en contact. Ne pas en posséder la rend donc relativement opaque, même auprès de ses membres, ce qui la dessert grandement et peut brider l'implication et la créativité de la communauté qu'elle représente.

Actions suggérées :

- Adopter un cahier de positions en se basant notamment sur les travaux commencés en 2015 et repris par le Comité de Travail Spécifique (CTS) Cahier de positions mis en place lors du mandat 2020-2021.
- Rendre disponible ce cahier de positions sur le site internet de l'AÉCSP
- Présenter annuellement le cahier de positions aux membres lors des AG et s'assurer qu'ils soient en accord avec ses positions, en particulier celles ajoutées l'année correspondante.
- Impliquer les membres lorsque pertinent en amont de la prise de nouvelles positions (ex : réalisation de sondages, création de comités de travail sur une problématique)
- Publiciser la possibilité pour les membres d'être bénévole sur des sujets sociopolitiques
- Former les décisionnaires et impliqués sur les positions de l'Association et les former défendre ces positions collectives, même en cas de désaccord avec des positions individuelles et personnelles.

Objectif 2 : Affirmer l'Association et ses membres comme des acteurs citoyens

L'AÉCSP n'est pas seulement représentante de sa communauté sur le plan universitaire et académique. Plus que cela, elle représente une population étudiante

cosmopolite de plus de 2000 étudiants, riche de profils très différents, citoyenne du monde et ancrée dans le paysage montréalais, québécois et canadien. Elle se doit donc également d'agir en tant qu'acteur citoyen et de prendre des positions relatives au contexte sociopolitique dans lequel elle est ancrée. En particulier, elle peut se doter de plateforme de revendications pour les élections municipales, provinciales voire même fédérales, s'exprimer sur des sujets tels que le port des armes à feu, le mode de scrutin au Québec ou le développement durable ou encore rejoindre des campagnes et manifestations étudiantes.

Actions suggérées :

- S'assurer d'avoir une attitude proactive pour prendre des positions sur des problématiques d'actualité si les problématiques s'avèrent pertinentes pour les étudiants
- Organiser ou partager des débats politiques entre les candidats lors d'élections importantes (avec les autres associations)
- Inciter les membres de l'AÉCSP à exercer leur droit de vote
- Partager aux membres des initiatives citoyennes (ex : dons pour l'Ukraine, Marche Monde d'Oxfam)

Objectif 3 : Porter et supporter des initiatives au sein de Polytechnique, de Montréal, voire du Québec

Cette prise de positions recherchée a pour objectif de créer une base solide à l'Association afin d'agir dans la direction de ses positions. Historiquement, l'Association a d'ailleurs pris à plusieurs reprises des positions engageantes, notamment en rejoignant le FÉDAC en 2022, en ralliant la CREM en 2017 puis 2021, en mettant en place une campagne contre la modification du Programme de l'Expérience Québécoise (PEQ) en 2020, voire en déposant un mémoire à l'Assemblée Nationale en 2002. Il convient donc de s'assurer que l'AÉCSP continue à s'impliquer dans le mouvement étudiant québécois mais aussi qu'elle porte des initiatives au sein même de Polytechnique afin de défendre les intérêts de ses étudiants au quotidien, qui doivent en tout temps rester au cœur de ses préoccupations.

Actions suggérées :

- Répondre positivement aux sollicitations d'associations, organismes et acteurs extérieurs, pour revendiquer collectivement des positions défendues par l'AÉCSP
- Assurer une veille des politiques de Polytechnique et en demander des modifications lorsque nécessaire
- Demander à l'administration la mise en place de rédaction de politiques sur des sujets que l'association estime manquantes et importantes

Objectif 4 : Maintenir et développer des liens entre l'Association et des organismes ou acteurs externes possédant une expertise pertinente

Si l'ÂÉCSP doit s'assurer de présenter ses revendications et prises de positions régulièrement à ses membres, voire de les impliquer dans ces décisions, la consultation de sa communauté n'est pas la seule voie que l'Association peut suivre pour adopter des positions. En effet, il existe, dans le mouvement étudiant québécois mais aussi à l'extérieur de celui-ci, des ressources clefs qui permettent à l'ÂÉCSP de se doter d'un discours pertinent, documenté et représentatif des réalités de sa population. C'est le cas notamment de l'UEQ et l'UTILE, dont l'ÂÉCSP est membre, mais également d'organismes tels que PolySeSouvient, l'ISMÉES ou encore Oxfam.

Actions suggérées :

- Convier Oxfam chaque année à venir faire une conférence à Polytechnique
- Réaliser une veille des avis de l'UEQ
- Répondre présents à certains événements de PolySeSouvient pour garder avec eux un lien humain
- Garder un certain contact avec Stéphane Rouillon et l'organisme Solution Etudiante Nationale pour un Scrutin Équitable (SENSE) par rapport à la question du mode de scrutin au Canada
- S'assurer de renouveler l'appartenance de l'ÂÉCSP à l'UTILE (aux deux ans) et être présent sur leurs instances

Axe 2 : Renforcer les liens entre l'UEQ et l'Association

Contexte de l'axe :

Parmi les acteurs sur lesquels l'ÂÉCSP peut s'appuyer pour développer son discours sociopolitique, l'UEQ a une place toute particulière. En effet, puisque l'ÂÉCSP fait partie des membres associatifs de l'UEQ, sa communauté étudiante fait partie des membres individuels de l'UEQ. L'UEQ est donc un acteur qui a directement à cœur les intérêts de l'ÂÉCSP et de ses membres et qui peut lui apporter - en plus d'un soutien auprès de Polytechnique et du gouvernement - un soutien à la fois humain et logistique. Ainsi, l'ÂÉCSP se doit de prendre soin du lien qui existe entre ses impliqués et l'UEQ, mais également de celui existant entre ses membres et l'UEQ, puisque sa communauté étudiante aurait tout intérêt à connaître l'association nationale à laquelle elle est reliée.

Objectif 1 : Renforcer les liens entre l'UEQ et l'ÂÉCSP

L'Association se doit de s'assurer que la place particulière de l'UEQ soit comprise et intégrée par la coordination aux affaires externes lors du changement de Comité

de Coordination mais aussi et surtout par le Comité de Coordination dans son ensemble, voire par l'ensemble des impliqués de l'AÉCSP et notamment par son Conseil d'Administration, qui est régulièrement amené à prendre des positions et se doit de surveiller les affaires de l'Association. Ainsi, la passation de cet enjeu ne doit pas être négligée et des actions doivent être menées tout au long de l'année afin d'entretenir la relation entre l'UEQ et l'AÉCSP, avec une attention toute particulière à chaque début de mandat. Bien que des réunions hebdomadaires soient par défaut tenues entre le Comité de Coordination de l'UEQ et celui de l'AÉCSP, ces réunions doivent, pour être utiles, bénéfiques et productives, être motivées par une volonté réelle de faire remonter les enjeux spécifiques de l'Association à l'UEQ et de mettre en application les conseils donnés par l'UEQ. Par ailleurs, à titre de membre, l'AÉCSP a également un siège sur le Conseil d'Administration de l'UEQ. Elle se doit donc de préparer adéquatement ces conseils et de s'y présenter, tout comme elle se doit d'être présente aux autres instances de l'UEQ, à la fois pour le bon fonctionnement de cette dernière et pour le propre bénéfice de l'AÉCSP.

Actions suggérées :

- Participer aux instances de l'UEQ et s'assurer d'avoir un budget le rendant possible.
- Envoyer des délégations fournies aux CAUCUS de l'UEQ et plus particulièrement au camp de formation organisé en juin.
- Convier les nouveaux élus ou les candidats (présidence et externe) à l'AGA lors du changement de mandat
- S'assurer de préparer adéquatement ces instances, d'exprimer l'avis de l'AÉCSP sur les problématiques discutées. (NB : porter notamment une attention particulière aux enjeux liés aux cycles supérieur et aux étudiants internationaux)
- Faire remonter les enjeux spécifiques de l'Association à l'UEQ.
- Proposer à l'UEQ de participer à la formation des impliqués de l'AÉCSP concernant l'UEQ (voire sur d'autres enjeux plus tard dans l'année si nécessaire)
- Inviter les impliqués de l'UEQ à des événements organisés par l'AÉCSP pour exprimer la reconnaissance de l'Association envers leur travail.

Objectif 2 : Développer un lien entre l'UEQ et les membres de l'AÉCSP

Puisque l'UEQ est une union qui a pour mission de défendre les intérêts de la communauté étudiante du Québec dont fait partie la communauté de l'AÉCSP, il semble important que cette dernière connaisse et comprenne la présence de l'UEQ au sein du mouvement étudiant québécois. En particulier, nos membres cotisent pour faire partie de l'UEQ, il est donc à la fois pertinent et dans leur droit qu'ils aient une

vision de ce que fait et peut faire l'UEQ pour eux. L'AÉCSP doit pouvoir contribuer à ceci en offrant à l'UEQ de la visibilité à la fois sur son campus, ses événements, ses réseaux sociaux, voire même dans ses instances. Créer un lien entre les membres de l'AÉCSP peut être à la fois bénéfique pour l'UEQ, puisqu'elle pourrait alors créer un lien de proximité avec ceux qu'elle représente, mais également pour les membres, qui pourraient ainsi mieux comprendre non seulement les actions de l'AÉCSP et leur intérêt pour eux mais aussi dans quel contexte sociopolitique elles s'inscrivent. Par ailleurs, mieux visualiser les entités existant pour défendre les intérêts des étudiantes et étudiants peut également créer une dynamique émulative incitant les membres à s'investir, se sentant moins démunis face à certaines problématiques.

Actions suggérées :

- Inviter l'UEQ à des événements pouvant leur assurer une certaine visibilité (ex : kiosque lors de foires des partenaires, B&C)
- Convier l'UEQ à venir présenter leurs avancements lors des AG de l'AÉCSP
- Accueillir l'UEQ au sein de Polytechnique lors de la promotion de campagnes (ex : Sous ta Façade, Enquête sur le Financement et l'Endettement Étudiant)
- Relayer les informations de leurs réseaux sociaux pouvant bénéficier aux membres de l'AÉCSP (ex : tables rondes, formations, événements ou encore succès de représentation gouvernementale pour l'adoption ou la modification d'un projet de loi)

Axe 3 : Développer la culture inter-associative de l'Association

Contexte de l'axe :

Si l'UEQ a une place toute particulière dans l'appropriation par l'AÉCSP du contexte sociopolitique dans lequel elle s'inscrit, il n'en demeure pas moins que cette union étudiante est une union d'associations qui contribuent toutes à la dynamique et la vie du mouvement étudiant québécois, chacune à leur manière. Par ailleurs, que ce soient les associations membres ou non-membres de l'UEQ, ce sont ces associations qui rencontrent les problématiques auxquelles l'AÉCSP peut également être heurtée. Il est donc à la fois pertinent et important que l'AÉCSP ait à cœur de créer un lien de confiance avec les associations étudiantes québécoises. Ces dernières peuvent être à la fois un support et une ressource importante, que ce soit sur des problématiques internes à l'Association ou des enjeux liés à une confrontation avec l'administration ou à un contexte particulier, comme le contexte pandémique de ces dernières années. Une place particulière pourra cependant être donnée aux associations du campus de la Montagne (HEC, UdeM, Polytechnique) et plus particulièrement à l'AEP, avec qui l'AÉCSP partage son université.

Objectif 1 : Créer un lien de confiance entre l'Association et les autres associations étudiantes québécoises

Afin de pouvoir compter sur le soutien des autres associations, il est nécessaire de créer un lien humain entre les impliqués de l'AECSPP et ceux des associations en question. En effet, c'est en créant du relationnel entre plusieurs entités que ces mêmes entités peuvent collaborer efficacement, s'épauler, s'écouter et devenir des ressources mutuelles. Or, le contexte sociopolitique du Québec et celui du mouvement étudiant est quelque chose de complexe et mouvant. L'AECSPP a donc besoin, si elle ne souhaite pas s'exclure des enjeux importants pour sa communauté, de créer un lien de confiance avec les acteurs les plus proches d'elle. En particulier, les associations universitaires participant aux instances de l'UEQ et les associations de Montréal sont des ressources pertinentes que l'Association a tout intérêt à relier à elle-même, que ce soit en s'assurant de connaître leurs impliqués ou en créant un canal de communication avec eux.

Actions suggérées :

- Réaliser une Tournée des Associations en début de mandat
- Inviter les associations à des événements de l'AECSPP
- Répondre positivement à des invitations d'autres associations et s'assurer d'avoir un budget rendant cela possible.
- Solliciter les autres associations étudiantes lorsque l'AECSPP travaille sur un projet interne qui pourrait être une problématique retrouvée ailleurs (ex : implication au sein des associations, politique de l'université, financement dans les énergies fossiles, frais de scolarité déréglés, autre)
- Rédaction de cartes de vœux lors de la période de fin décembre

Objectif 2 : S'investir activement dans des projets inter-associatifs

Puisque les relations doivent se nourrir et être réciproques, il est important que l'AECSPP ne soit pas passive au sein de celles-ci. En particulier, les associations réalisent régulièrement des projets les unes avec les autres, non seulement pour améliorer leurs relations mais aussi et surtout pour augmenter l'ampleur, la force ou la pertinence de leurs actions. C'est le cas notamment de plateformes de revendications communes pour les élections, la création de groupes de discussions avec des acteurs municipaux sur des sujets clés tels que le logement étudiant ou encore des événements tels que des compétitions inter-universitaires. Afin non seulement de diminuer sa propre charge de travail mais également pour s'affirmer au sein du mouvement étudiant comme un acteur important, l'AECSPP a donc intérêt à avoir une démarche active dans son implication au sein de ces projets inter-associatifs.

Actions suggérées :

- Organiser des événements en collaboration avec les associations de la Montagne (ex : la Montagne s'active)
- Discuter avec les associations membres de l'UEQ lors de l'approche des CAUCUS (notamment si commentaires à faire sur les commentaires consolidés de ceux-ci)
- Participer activement à des projets du mouvement étudiant québécois (ex : CREM, projet de Carrefour d'Excellence pour la Réalisation Concertée de Logement Etudiant (CERCLE))
- Se rapprocher de l'ÉTS pour mettre en place des projets ou événements en lien avec l'ingénierie (ex : compétition étudiante)

Objectif 3 : Maintenir et développer le lien entre l'AEP et l'AÉCSP

Qu'il s'agisse de développer un lien de confiance ou encore d'organiser des projets et des événements conjoints, toutes les associations étudiantes n'ont pas la même priorité, du fait notamment de leur proximité géographique et de la proximité de leurs enjeux et communautés. Par rapport à l'AÉCSP, l'une d'entre elles se démarque tout particulièrement : l'AEP. En effet, l'AEP et l'AÉCSP représentent à elles deux la totalité de la communauté étudiante de Polytechnique et - à ce titre - leur bonne entente, leur coordination auprès de l'administration et leur communication efficace, notamment relative à la vie étudiante du campus, constituent un objectif primordial. Si leur structure, leurs réalités, leur communauté et même parfois leurs intérêts diffèrent, elles partagent à la fois une université, des interlocuteurs, des événements institutionnels et des services communs. Plus que cela, plusieurs des interlocuteurs des deux associations ont tendance à considérer que l'AEP et l'AÉCSP doivent se mettre d'accord avant que l'établissement n'agisse. Les désaccords marqués entre les deux associations de Polytechnique nuisent donc grandement à l'avancée de leurs dossiers respectifs et il est ainsi primordial de prendre soin du lien entre l'AEP et l'AÉCSP. L'objectif est de créer une synergie, à la fois pour avancer plus rapidement sur des projets semblables - voire communs - mais également pour avoir plus de poids auprès de l'administration et finalement améliorer la défense et la représentation de leurs deux populations.

Actions suggérées :

- Réalisation des activités de cohésion avec l'AEP (a minima en début de mandat)
- Faire une rencontre de passation lorsque pertinent entre les nouveaux et anciens de l'AEP et de l'AÉCSP (ex : éducation à l'AEP et l'AÉCSP qui vont être amenés à travailler sur des projets conjoints)

- Mettre en place des réunions hebdomadaires ou bimensuelles entre les présidences de l'AEP et l'AÉCSP, voire entre les deux externes
- Créer un canal d'échange rapide (ex : conversation Messenger) entre les homologues de l'AEP et l'AÉCSP
- Créer un lien avec les comités de l'AEP (notamment les Comités à l'Education des différents Génies (CEGs), Station Poly, PolySphère et PolyOut)
- Organiser et encourager les événements conjoints entre l'AÉCSP, l'AEP ou les comités des deux associations.

